



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DGER - Inspection de l'enseignement agricole

Évaluation du dispositif expérimental
d'accompagnement à l'usage des Technologies de
l'Information et de la Communication pour
l'Enseignement : ACOUSTICE

R21-002

Établi par

Patricia DESMAZEAU-BEIGNET

Michel DUMAS

Anne PHILIPPE

Mai 2021

Table des matières

Résumé.....	3
Introduction.....	4
Liste des recommandations par thématiques.....	6
Améliorer la visibilité du dispositif et des services proposés.....	6
Réaffirmer la place et le rôle d'ACOUSTICE au sein de l'offre de Formation Continue de l'EA en lien avec les TICE.	7
Adopter une gouvernance de service public concernant le pilotage et le financement d'ACOUSTICE.	7
Professionnaliser l'animation d'ACOUSTICE :	8
Augmenter la capacité d'action d'ACOUSTICE et le nombre d'agents formés et accompagnés. ...	9
Opérer des choix techniques pour faire évoluer la plateforme et ses services.....	9
1. Les éléments de contexte.....	10
1.1 Objectifs et genèse du dispositif	10
1.2 Le cadre réglementaire	11
1.3 Les acteurs du dispositif : son pilotage et son animation	11
1.4 La méthode ACOUSTICE	15
1.5 L'évolution du dispositif	15
2. La question de la visibilité du dispositif et des services proposés	21
2.1 La visibilité d'ACOUSTICE.....	21
2.2 La question des statuts des informations que l'on trouve sur ACOUSTICE	24
2.3 La question de l'ergonomie et de la lisibilité de la plateforme Moodle ACOUSTICE.....	26
2.4 La place du dispositif dans l'écosystème de formation initiale et continue et d'accompagnement des enseignants et formateurs de l'EA sur les TICE	29
3. La question de la gouvernance du dispositif.....	40
3.1 Le pilotage du dispositif.....	40
3.2 Le financement du dispositif	41
4. La question de l'organisation et du fonctionnement d'Acoustice	42
4.1 L'animation : les acteurs et leurs fonctions.....	42
4.2 Les structures supports	43
4.3 Le choix des outils	43
Conclusion	45
Annexes	46

Résumé

À l'initiative du réseau national des DRTIC¹ de l'enseignement agricole (EA), le dispositif expérimental d'accompagnement et de formation au numérique éducatif à destination des enseignants² et formateurs de l'Enseignement Agricole, ACOUSTICE (ACompagnement Ouvert à l'USage des TICE) est déployé à la rentrée scolaire 2013. Si le projet initial était basé sur des formations en présentiel d'agents en régions, rapidement le dispositif s'est recentré sur l'animation d'une plateforme de formation en ligne de type LMS³ Moodle : « ACOUSTICE.educagri.fr ».

L'horizontalité des échanges, la souplesse d'organisation, l'accompagnement des enseignants et des formateurs au plus près de leurs préoccupations, et la mise en place d'un dispositif technique libre et ouvert (LMS Moodle), font partie des principes structurant ce dispositif. L'animation de cette expérimentation nationale est confiée à deux DRTIC. L'implication personnelle de ces agents est un marqueur important dans la mise en œuvre et l'animation du dispositif. Toutefois, souvent méconnu, ACOUSTICE est perçu comme un dispositif « autonome » et le manque de lisibilité de son pilotage interroge. Si la qualité de l'offre de formation proposée en ligne (mini cours, espaces d'échanges, webinaires, tutos, opération « Printemps du numérique », *etc.*) est unanimement reconnue, elle peut paraître destinée à un public d'enseignants et de formateurs avertis. Toutefois, cette tendance s'est nettement infléchie à partir du mois de mars 2020, date à laquelle l'équipe a mis en place, de façon très réactive, le canal « Sos ACOUSTICE », destiné à épauler et à accompagner les enseignants désireux de monter en compétence et d'assurer la continuité pédagogique à distance pendant la fermeture des établissements scolaires. La force d'ACOUSTICE, en matière de formation au et par le numérique, réside dans sa capacité à accompagner les enseignants au plus près de leurs besoins. Il s'agit d'un processus qualitatif qui nécessite un suivi individualisé de projets pédagogiques (scénarisation, création concrète d'un outil de support de cours ou de progression pédagogique, *etc.*), en fonction des demandes et des contraintes de chaque formé.

Le Moodle ACOUSTICE (qui, pour beaucoup, se confond avec le dispositif lui-même) propose des sessions de formation en ligne. Il est foisonnant en terme de ressources de natures et d'origines diverses. La navigation au sein de la variété des espaces de formation proposés n'est pas aisée, d'autant que, faute d'outils institutionnels adaptés, le Moodle ACOUSTICE est quelquefois utilisé en marge de ses objectifs initiaux. Ce foisonnement et l'hétérogénéité des ressources et des espaces posent la question de l'ergonomie et de l'organisation d'un tel LMS. En réponse à ces nouveaux usages, les administrateurs de la plateforme ont fait preuve de compétences, de réactivité et de disponibilité. Cela a permis de répondre à beaucoup de sollicitations dans l'espoir de donner de la visibilité au dispositif et de généraliser son utilisation. Consciente de cette difficulté, l'équipe d'animation s'est étoffée et elle a entrepris une restructuration de l'architecture de la plateforme

À ce jour, la multiplicité des offres de formation et d'accompagnement aux TICE à destination des acteurs de l'EA résulte de commandes, mais également d'initiatives nombreuses et éclectiques, qui la rendent difficilement lisible et en complexifient l'accès. Au sein de cet écosystème, ACOUSTICE n'est pas clairement identifié comme étant « LE » dispositif institutionnel d'accompagnement aux TICE.

Suite à l'identification de ces éléments et leur analyse, notre étude est structurée autour de propositions d'amélioration de la lisibilité des services offerts, de l'organisation, du fonctionnement et de l'adoption d'une gouvernance de service public concernant le dispositif ACOUSTICE. Les recommandations les plus structurantes sont reprises plus bas.

¹ DRTIC Délégués Régionaux aux Technologies de l'Information et de la Communication

² On entend par enseignants l'ensemble des acteurs de formation et d'enseignement

³ Learning Management System

Introduction

À la demande du Comité de suivi NumEA (Numérique Éducatif de l'Enseignement Agricole), en date du mois de mai 2019, la Sous-Direction des politiques de formation et d'éducation (SDPOFE) a souhaité confier à l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), l'évaluation du dispositif expérimental d'accompagnement à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement : ACOUSTICE ⁴.

À partir des éléments proposés par le cahier des charges fourni par NumEA, l'IEA a mis en œuvre une étude *in itinere* sur le dispositif, afin de soumettre à la décision du Copil NumEA des recommandations autour de l'évolution, du développement ou de l'arrêt de ce dispositif.

Plusieurs sujets ont été soumis à l'expertise :

- la connaissance du dispositif par les établissements techniques agricoles et les acteurs institutionnels du ministère en charge de l'agriculture, ainsi que son niveau d'utilisation,
- la pertinence de l'ensemble des services fournis et la cohérence des contenus proposés,
- la pertinence de la solution technique développée,
- l'animation, le pilotage et le financement du dispositif,
- la place d'ACOUSTICE dans l'écosystème de l'accompagnement des enseignants aux TICE.

Pour mener à bien cette étude, une méthodologie a été élaborée autour de deux approches spécifiques :

1/ Une approche documentaire basée sur un travail bibliographique sur le sujet : lecture et analyse de rapports (IEA, EN), état de l'art de la littérature scientifique (abondante sur le sujet de l'accompagnement aux TICE), analyse de documents spécifiques au dispositif (documents de cadrage initiaux du dispositif expérimental ACOUSTICE, comptes rendus du comité de suivi ACOUSTICE, etc.), enfin, repérage des textes législatifs et administratifs cadrant le sujet.

2/ Une approche singulière articulée autour de la collecte d'informations sous trois méthodes :

- une enquête quantitative sous la forme de deux questionnaires en ligne envoyés à un échantillon de 48 établissements de tailles variables, situés sur l'ensemble du territoire métropolitain et en outre-mer :
 - un premier questionnaire⁵ composé de neuf questions fermées et ouvertes, destinées à mesurer le degré de connaissance du dispositif. 75 répondants ont participé à cette enquête. Ce chiffre n'est pas suffisamment significatif pour pouvoir tirer des généralités, mais il donne des tendances qui seront à questionner au regard de l'enquête qualitative.
 - un deuxième questionnaire⁶ composé de 23 questions fermées et ouvertes, visant à mesurer le type d'usages que les répondants peuvent avoir du dispositif. Ce questionnaire est destiné aux personnes qui ont utilisé le dispositif ACOUSTICE au moins une fois. 11 répondants se sont positionnés (à titre individuel) sur les 48 établissements visés. Ici encore ce chiffre n'est pas suffisamment significatif pour pouvoir tirer des généralités, mais il donne des tendances qui seront à vérifier par les éléments apportés par l'enquête qualitative.

⁴ Annexe 1 (Cahier des charges étude ACOUSTICE)

⁵ Annexe 2 (Questionnaire : « Connaissez-vous le dispositif ACOUSTICE ? »).

⁶ Annexe 3 (Questionnaire : « Perception du dispositif ACOUSTICE »).

- Une enquête qualitative : entretiens semi-directifs auprès de représentants de différentes catégories de personnels, usagers, acteurs d'ACOUSTICE (27 personnes ont été interrogées cf. annexe 4). Les conditions sanitaires très particulières depuis le début de notre étude (mars 2020) nous ont conduits à mener tous ces entretiens par téléphone ou visioconférence.
- Enfin une expertise du dispositif de formation (LMS⁷ Moodle) par l'utilisation des critères de Jenny PREECE (2000)⁸. Ces critères ont été intégrés et évalués au travers des deux questionnaires quantitatifs et ils ont également servi de trame aux entretiens semi-directifs.

Pour mettre en œuvre cette méthodologie d'évaluation une équipe pluridisciplinaire composée de trois inspecteurs proposant des angles d'approches différents a été formée de Michel DUMAS (pilote de l'étude), Inspecteur pédagogique de l'Enseignement Agricole à compétence en Documentation et Technologies de l'Informatique et du Multimédia, Patricia DESMAZEAU-BEIGNET, Inspectrice de l'Enseignement Agricole à compétence en Formation Continue et Apprentissage, et Anne PHILIPPE Inspectrice de l'Enseignement Agricole à Compétence en fonctionnement général des établissements, direction des établissements et action éducative.

⁷ Learning Management System (plateforme d'enseignement et d'apprentissage en ligne).

⁸ « Les critères de Jenny Preece ont été établis dans le but de mesurer la vitalité d'une communauté de pratique instrumentée par un artefact informatique, ils ont été également établis dans un but prescriptif pour favoriser l'émergence d'une telle communauté. Pour l'observateur du couple formé par la communauté et l'artefact qu'elle instrumente, il s'agit alors de comprendre comment chaque critère est réifié sous forme d'usage par la communauté. Ces critères établissent ainsi un lien entre les diverses instrumentations d'un artefact (et au travers ces instrumentations les perceptions que chaque apprenant a de l'artefact), et les potentialités de mise en place d'une communauté de pratique. » Pierre-André CARON, Jean HEUTTE, Marilyne ROSSELLE (2014).

Liste des recommandations par thématiques

Améliorer la visibilité du dispositif et des services proposés

Intégrer ACOUSTICE comme dispositif pivot du programme de formation au et par le numérique pour l'éducation et la formation d'un futur plan NumEA 2.

Développer la lisibilité du dispositif ACOUSTICE en le recentrant sur son objectif initial à savoir la formation et l'accompagnement au numérique pour l'éducation et la formation, tout en proposant des méthodes de travail innovantes (apprendre à utiliser le numérique et utiliser le numérique pour permettre d'apprendre).

Migrer les espaces thématiques qui ne seraient pas en lien étroit avec le numérique pour l'éducation et la formation vers des plateformes LMS Moodle spécifiques, administrées et animées. Ces dispositifs seraient intégrés dans le dispositif global de formation continue de l'EA. Il pourrait être opportun de créer une galaxie de Moodle sur le modèle d'ACOUSTICE pour répondre aux différents besoins de formations identifiés. Cela rendrait ACOUSTICE et ses missions actuelles beaucoup plus lisibles.

A contrario ACOUSTICE doit continuer à héberger un espace de travail collaboratif et de formation pour le réseau des DRTIC, ainsi que pour les enseignants TIM et les TFR IBA⁹ (car en lien direct avec leurs missions d'accompagnement au numérique pour l'éducation et la formation).

Poursuivre le travail de communication à destination des acteurs de l'EA pour faire connaître l'offre de formation que propose ACOUSTICE. Par exemples : généraliser l'envoi de la lettre numérique hebdomadaire présentant le thème du Canal SOS de la semaine, planifier l'offre de formation ACOUSTICE plus en amont et organiser un calendrier trimestriel ou semestriel recensant les webinaires (synchrones ou pas), les outils qui seraient proposés, les thèmes des ateliers, les ressources à destination des enseignants. Ce programme serait envoyé à toutes les équipes de direction des établissements (privés et publics), aux correspondants locaux de formations, aux DRFC, aux opérateurs du DNA et aux enseignants ou formateurs qui souhaitent s'inscrire.

Afin d'optimiser la lisibilité du site :

Identifier les ressources présentes sur ACOUSTICE et en proposer une typologie les qualifiant clairement (code couleur, indexation, *etc.*) : ressources partagées par un enseignant, ressources collaboratives créées par le réseau, ressources proposées par l'Inspection de l'Enseignement Agricole, textes réglementaires, *etc.*)

Développer une page d'accueil d'ACOUSTICE plus ergonomique, organisée autour de grandes capacités en lien avec le numérique pour l'éducation et la formation. Réfléchir à l'opportunité de relier ces capacités à des dispositifs de reconnaissances (open badges, certificats, *etc.*)

⁹ IBA : Informatique, bureautique et audiovisuel

Réaffirmer la place et le rôle d'ACOUSTICE au sein de l'offre de Formation Continue de l'EA en lien avec les TICE.

Sur le plan de la pédagogie numérique :

Proposer des formations portant sur les spécificités de la pédagogie numérique et les articuler à la découverte et à l'utilisation d'outils.

Développer la création de ressources permettant aux enseignants et aux formateurs de monter en compétences dans le domaine de la scénarisation pédagogique de parcours de formation en ligne et à distance.

Sur le plan des outils, et de l'accompagnement individualisé :

Continuer à proposer une offre de séances de formation de courte durée (deux heures). L'expérimentation ACOUSTICE a montré que le dispositif a comblé un manque en matière de formations courtes et à distance dans le domaine de la prise en mains des TICE.

Mettre l'accent sur un accompagnement pas à pas, qui montre toute son efficacité en matière de formation au numérique pour l'éducation et la formation et de réflexion autour de la construction de stratégies pédagogiques spécifiques.

En favorisant la lisibilité de l'offre de formation :

Intégrer l'offre de formation proposée par ACOUSTICE au sein d'un dispositif recensant la totalité de l'offre de formation continue de l'EA aux TICE. Produire une cartographie précise des outils et dispositifs mis à disposition des acteurs de l'EA et en préciser les objectifs et les usages assignés (Chlorofil, Resana, Mél, Univert2, ACOUSTICE, etc.).

Intégrer ACOUSTICE dans un portail organisant l'offre de formation continue coordonnée entre tous les opérateurs du DNA.

Organiser les collaborations entre les opérateurs du DNA, les services formation continue des DRAAF, et ACOUSTICE (création de contenus présents sur ACOUSTICE en fonction des compétences de chaque opérateur).

Prendre en compte la participation des agents de l'EA à des modules de formation ACOUSTICE et attester de leur présence et de l'acquisition de nouvelles compétences. Proposer de formaliser les parcours de formation continue par la mise à disposition de portfolio numérique pour les acteurs de l'EA. Ce portfolio serait incrémenté automatiquement (certificat de présence, open Badge, etc.) par tous les opérateurs de formation (établissements du DNA, dispositifs comme ACOUSTICE, M@gistere, MENTOR, ...) suite aux formations suivies (et/ou animées) par les agents.

Offrir l'accès à des parcours de formation ACOUSTICE via M@gistere à des acteurs extérieurs au Ministère de l'Agriculture.

Adopter une gouvernance de service public concernant le pilotage et le financement d'ACOUSTICE.

Intégrer ACOUSTICE dans le pilotage global de la stratégie du Numérique pour la formation et l'éducation de l'EA au sein d'un futur plan NumEA 2. Ce plan fixerait les priorités, les actions à mener et organiserait les collaborations entre les différents opérateurs d'appui de l'EA. ACOUSTICE serait

intégré dans ce plan qui dégagerait les moyens nécessaires à la montée en puissance de l'accompagnement des équipes d'enseignants sur le terrain (en l'associant à une certification Pix Enseignant par exemple).

Piloter ACOUSTICE à trois niveaux :

- créer un conseil scientifique et stratégique chargé d'analyser les besoins, d'anticiper les évolutions d'émettre des hypothèses et de rédiger la feuille de route annuelle d'ACOUSTICE, composé de membres du COSUI NumEA, d'enseignants chercheurs issus des établissements du DNA et du comité de l'innovation, d'ingénieurs pédagogiques, de membres de l'IEA, *etc.* Ce conseil proposerait une feuille de route annuelle structurée autour de trois grands projets (maximum) par an et un projet qui resterait à définir en fonction de l'actualité, avec un budget, et du temps de travail dégagé pour les urgences ;
- créer un comité de pilotage chargé de valider et d'évaluer la feuille de route annuelle fixant les grandes orientations de l'accompagnement des agents au numérique pour la formation et l'éducation au sein de l'EA présidé par le chef de projet NUMEA. Ce comité composé de représentants des profs TIM, TFR IBA, DRTIC, chefs établissements, SRFD, DGER (POFE, DAT), établissements du DNA, IEA, *etc.* Le comité de pilotage serait chargé d'évaluer également les initiatives *in itinere* prises par les animateurs ACOUSTICE en réponse aux besoins qu'ils auront identifiés et priorisés (formation à un nouvel outil, création d'un dispositif de formation, *etc.*) en prenant en compte la nécessité de garder de la souplesse pour répondre rapidement aux attentes du terrain et aux urgences pédagogiques et éducatives (*cf.* Canal SOS) ;
- créer une fiche SNA ACOUSTICE, cadrant la mise en œuvre des objectifs et de la feuille de route construite par le conseil scientifique et validée par le comité de pilotage. Construire un budget opérationnel permettant d'atteindre les objectifs fixés et d'assurer le fonctionnement de l'animation du dispositif. Définir la composition, les rôles et le temps de travail de l'équipe d'animation d'ACOUSTICE.

Professionnaliser l'animation d'ACOUSTICE :

Conforter la place du réseau des DRTIC dans l'animation d'ACOUSTICE afin de disposer d'une bonne courroie de transmission entre les échelons nationaux, régionaux et locaux.

Professionnaliser et pérenniser l'animation d'ACOUSTICE en reconnaissant le temps de travail réellement consacré par l'équipe d'animation ACOUSTICE. Intégrer ce temps de travail dans leur prévisionnel d'activité ou le rémunérer.

Structurer l'équipe d'animation d'ACOUSTICE autour de :

- deux administrateurs technico-pédagogiques (DRTIC) qui consacraient 1/3 temps à ACOUSTICE (création de contenus, pilotage de la plateforme, accompagnement, formation, lien avec le comité de pilotage, veille, gestion du Moodle, *etc.*),
- deux animateurs (DRTIC) à quart temps (animation des webinaires, lien avec le terrain et le réseau des DRTIC, identification de créateurs de contenus, accompagnement des formés),
- un gestionnaire de communautés en ligne (« community manager ») à mi-temps chargé de l'animation de la plateforme, de l'ergonomie et de l'organisation du Moodle, animation des forums et des accès.

Augmenter la capacité d'action d'ACOUSTICE et le nombre d'agents formés et accompagnés.

La force d'ACOUSTICE réside dans sa capacité à accompagner des enseignants et des formateurs. Il faut garder cette dynamique positive en augmentant le nombre de tuteurs/accompagnateurs qui participent au dispositif. Identifier des référents sur des sujets particuliers que l'on pourrait solliciter sur des créneaux qui seraient proposés. Ces tuteurs référents disposeraient du statut de « formateur interne » et seraient rémunérés comme tels.

Permettre à ACOUSTICE de rester un laboratoire pour l'innovation au sein duquel les enseignants de toutes les disciplines doivent continuer à disposer d'un atelier de « bricolage pédagogique » collectif au service du numérique pour l'éducation et la formation. Une sorte de « fab lab » pédagogique virtuel, piloté, animé tout en étant très ouvert et très coopératif.

Opérer des choix techniques pour faire évoluer la plateforme et ses services.

Privilégier le LMS Moodle qui est aujourd'hui le dénominateur commun au sein de l'EA en matière de dispositif de formation qui devrait permettre aux établissements du DNA, aux différents dispositifs ainsi qu'à certaines régions et établissements, de mutualiser leurs ressources et d'interagir (Univert2, Moodea, ACOUSTICE, Cap Eval...).

Recenser et organiser l'offre de formation dans le domaine du numérique pour l'éducation et la formation (voir dans tous les domaines) sur un site « portail formation continue » qui constituerait l'entrée privilégiée pour des acteurs désireux de monter en compétences. Ce portail organiserait la visibilité de l'offre de formation et pourrait proposer un moteur de recherche capable de moissonner les différents cours présents sur l'ensemble des Moodle de l'EA : ACOUSTICE, Univert2 (ENSFEA), Institut Agro, etc.

Amplifier le développement technique du Moodle ACOUSTICE pour optimiser son ergonomie et favoriser les expérimentations pédagogiques. Proposer une solution d'hébergement de la plateforme ACOUSTICE robuste et maintenue. Anticiper la montée en charge du nombre d'utilisateurs et prévoir les évolutions de l'outil Moodle.

1. Les éléments de contexte

1.1 Objectifs et genèse du dispositif

Né de l'initiative du réseau national des DRTIC (Délégués Régionaux aux Technologies de l'Information et de la Communication), le projet ACOUSTICE (ACompagnement Ouvert à l'USage des TICE) s'appuie sur plusieurs constats :

- le manque de formations au numérique éducatif pour les enseignants ;
- les enseignants en Technologies de l'Informatique et du Multimédia (TIM) ont des difficultés à mener les projets d'accompagnement du numérique éducatif sans engagement fort de leur structure (axe deux du référentiel des professeurs TIM¹⁰) ;
- peu ou pas de structuration des plans locaux de formation au numérique éducatif ;
- le déploiement des ENT¹¹ est en constante progression ;
- le fossé « numérique » entre apprenants et enseignants augmente sans cesse ;
- de nouveaux outils numériques sont disponibles mais pas forcément connus et diffusés au plus grand nombre.

En 2012, le réseau des DRTIC a confié la responsabilité de ce chantier à deux d'entre eux : Philippe PETIQUEUX, DRTIC Normandie et Fabien PAQUEREAU, DRTIC Pays de Loire. La volonté était alors de mettre en place un plan de formation et d'échanges de pratiques sur le thème du numérique éducatif à destination des enseignants en s'appuyant sur une plateforme dédiée.

Les deux fondateurs/animateurs se sont alors rapprochés de la DGER et d'EDUTER au titre d'Agrosup Dijon pour présenter leur projet. Axé dans un premier temps, sur la formation de formateurs chargés de démultiplier des actions régionales et locales de formations aux TICE, le projet a reçu un accueil favorable auprès d'EDUTER qui travaillait alors sur une démarche similaire avec des objectifs proches. EDUTER a donc choisi d'accompagner ACOUSTICE dans le cadre d'une de leurs actions au titre du Dispositif National d'Appui (DNA) aux établissements de l'EA.

À l'étude depuis 2012, ACOUSTICE débute officiellement à la rentrée scolaire 2013 avec un dispositif expérimental porté par le réseau des DRTIC sous la forme d'un chantier national. Dès la rentrée scolaire 2013, deux régions ont été pilotes : Pays de Loire et Normandie. Six régions ont intégré progressivement le dispositif : Centre, Lorraine, Rhône-Alpes, Aquitaine, Poitou Charentes, Auvergne. ACOUSTICE construisait des *scenarii* de formation à destination d'enseignants qu'ils formaient pour qu'ils puissent démultiplier à leur tour la formation reçue. L'institut EDUTER a participé aux formations de formateurs sous l'impulsion des animateurs ACOUSTICE et à la demande des régions (DRFC¹²) dans le cadre des Plan Régionaux de Formation.

Cette offre d'actions de formation de démultiplicateurs « clé en main » était adossée à une plateforme de formation en ligne construite sur un LMS de type Moodle (ACOUSTICE.educagri.fr) mise en ligne en 2014. ACOUSTICE proposait également la mise à disposition de cours ouverts en ligne destinés aux enseignants qui souhaitaient se former en autonomie sur la plateforme Moodle et qui connaîtra de nombreuses évolutions au fil des années.

¹⁰ https://wiki.ensfea.fr/lib/exe/fh.php?media=tim:referentiel_professeur_de_tim.pdf [en ligne]. Page consultée le 07/01/2020

¹¹ Environnement Numérique de Travail

¹² Délégué(e) Régional(e) à la Formation Continue

Ce dispositif de formation de démultiplicateurs ne s'est pas généralisé par la suite faute de résultats suffisants. ACOUSTICE se recentrera alors sur la plateforme Moodle et sur des actions de formation plus ponctuelles comme le printemps du numérique.

Fort de la culture et de la dynamique du travail en réseau qui sont les leurs, les DRTIC vont alors proposer une approche basée sur le travail collaboratif avec l'ambition de créer du « commun ». L'horizontalité des échanges, la souplesse d'organisation et la mise en place d'un dispositif technique libre et ouvert, correspondent à la philosophie professionnelle des DRTIC. Ils ont alors œuvré à la structuration d'un réseau de producteurs de cours ouverts en ligne, à l'organisation du dispositif de production, à la mise en ligne des cours ouverts produits et à l'analyse des usages de ces cours. Les relais nécessaires à cette mise en place devaient se trouver aux trois niveaux local, régional et national.

Ce dispositif expérimental a alors pour ambition de lancer une dynamique autour des usages du numérique éducatif dans l'enseignement agricole par la mise en œuvre d'un dispositif basé sur un plan de formation et d'échanges de pratiques à destination des enseignants et des établissements.

Il vise à faciliter la création de communautés de pratiques autour du numérique en éducation, qu'elles soient locales, régionales ou nationales. Il est composé d'un réseau d'acteurs qui travaillent de concert pour accompagner le développement des usages :

- référents numériques (TIM, TFR, autres),
- délégués régionaux en DRAAF (DRTIC, DRFC, etc.),
- inspection et établissements de l'enseignement supérieur agricole public.

1.2 Le cadre réglementaire

Le dispositif ACOUSTICE s'inscrit dans le plan d'action pour le développement du numérique éducatif dans l'enseignement technique agricole qui suit :

- la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (article L. 131-2 du code de l'éducation), avec notamment la création du « service public du numérique éducatif » ;
- la loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, qui confirme par son article 63 la participation de l'enseignement agricole au service public du numérique éducatif et de l'enseignement à distance ;
- la note de service 2015-610 du 20 juillet 2015 sur l'orientation pour la formation continue des personnels en 2016-2017-2018 rappelant parmi ses priorités celle de familiariser les enseignants avec les nouvelles ressources pédagogiques ;
- le Plan d'action triennal pour le développement du numérique éducatif dans l'enseignement technique agricole 2018-2020.

L'objectif est la mise en place d'une action pilote suivie par la mission DGER/MAPAT, le bureau BFDCD¹³ et le comité de suivi¹⁴ du dispositif ACOUSTICE.

1.3 Les acteurs du dispositif : son pilotage et son animation

• Les acteurs et leurs rôles

Comme nous l'avons évoqué précédemment, ACOUSTICE répond à une initiative de terrain du réseau des DRTIC. Le projet a été confié à deux DRTIC : Philippe PETIQUEUX et Fabien PAQUEREAU,

¹³Bureau de la formation continue et du développement des compétences

¹⁴Le comité de suivi ACOUSTICE est composé de représentants de l'inspection de l'enseignement agricole, de la sous-direction des politiques de formation et d'éducation, de la MAPAT, d'Agrosup Dijon/EDUTER, de DRTIC

particulièrement engagés dans la voix du numérique pour l'éducation et la formation et habités par un réel militantisme sur ce sujet.

Afin de les accompagner dans leur projet, les deux animateurs fondateurs se sont rapprochés dès 2012 de la DGER et notamment de Christian TESTE (MAPAT¹⁵), de Véronique LE GUEN (BFCDC¹⁶) et d'EDUTER¹⁷ représenté par Jean-Michel MILLOTTE et Franck PROVOST. Jean-Michel MILLOTTE a été très actif dans la phase de formation de démultiplicateurs régionaux.

L'Inspection de l'Enseignement Agricole (IEA) et notamment la chaire de Technologies de l'Informatique et du Multimédia (TIM) et Documentation, a été également associée assez tôt à ACOUSTICE et a soutenu le projet notamment en participant au comité de suivi qui a été structuré et, de façon plus informelle, dans différents cadres (promotion lors des formations TUTAC, présentation aux professeurs stagiaires, promotion auprès des membres de l'IEA, etc.).

Christian TESTE, alors en charge du suivi du réseau des DRTIC pour le compte de la DGER/MAPAT¹⁸, a joué un rôle particulièrement important dans le lancement de cette expérimentation. Il a été l'interlocuteur privilégié entre les DRTIC et la DGER. Il a appuyé les demandes des animateurs du dispositif et l'a intégré dans la dynamique du DNA¹⁹.

Le pilotage et l'animation sont prévus et organisés selon un organigramme fonctionnel d'ACOUSTICE mis en place dès son lancement :

→ **La DGER/MAPAT** est chargée :

- de piloter l'action,
- d'être l'interface pour l'ensemble des acteurs,
- d'inscrire cette action à l'ordre du jour des comités de suivi ACOUSTICE,
- d'envoyer les convocations à la session de production aux producteurs de cours en ligne,
- de transmettre à BFCDC les éléments nécessaires à l'instruction des dossiers d'indemnisation des producteurs suite à leur participation à la session de regroupement suivant la note de service N2011-1155.

→ **Le comité de suivi ACOUSTICE** est chargé de la validation :

- du cahier des charges, des thématiques proposées des cours ouverts en ligne à produire,
- de la liste des producteurs de cours ouverts en ligne,
- des cours ouverts en ligne produits,
- de la communication à donner aux équipes éducatives de ces cours,
- du bilan à un an des résultats obtenus de l'usage des cours ouverts en ligne.

→ **Le bureau BFCDC** (bureau de la formation continue et du développement des compétences) est associé au comité de suivi ACOUSTICE. Il est chargé d'instruire les dossiers d'indemnisation des producteurs de cours suite à leur participation à la session de regroupement, une fois la validation des cours ouverts en ligne et leur mise en ligne effective.

¹⁵ Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales

¹⁶ Bureau de la formation continue et du développement des compétences

¹⁷ Composante de l'actuel AgroSup Dijon

¹⁸ Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche / Mission d'Appui au Pilotage et des Affaires Transversales (actuellement DAT Département des Affaires Transversales).

¹⁹ Dispositif National d'Appui

→ **Les animateurs nationaux ACOUSTICE** ont pour rôles de :

- proposer une liste de thématiques des cours ouverts en ligne à produire ;
- proposer une liste de producteurs des cours ouverts en ligne ;
- proposer un cahier des charges à respecter par le producteur pour chaque cours ouvert en ligne attendu ;
- faire le lien avec les DRFC²⁰ pour les différentes étapes de mise en œuvre du dispositif,
- informer le réseau des DRTIC de ce dispositif ;
- organiser la session de regroupement des producteurs pour la production des cours ouverts en ligne ;
- soumettre à validation les cours ouverts en ligne produits ;
- les mettre en ligne une fois validés ;
- proposer une communication à donner aux enseignants de ces cours ouverts en ligne ;
- transmettre les documents administratifs prévus remplis aux DRFC (frais de déplacement) et à la DGER/MAPAT (indemnisation) ;
- suivre les usages des cours ouverts en ligne et de les synthétiser pour le comité de suivi ;
- proposer un bilan à 1 an à l'ensemble des acteurs.

→ **Les DRFC** (délégués régionaux à la formation continue) sont associés à l'action *via* les animateurs ACOUSTICE dès lors qu'un agent de leur région devient producteur de cours ouverts en ligne. Ils prennent en charge les frais de déplacement de ceux-ci. Ils sont diffuseurs de l'information sur la mise en ligne des cours ouverts produits auprès des équipes éducatives de leur région.

→ **Les producteurs de cours ouverts en ligne**

Ils demandent l'accord à leur directeur pour être producteurs de cours ouverts en ligne dans le cadre de ce dispositif. Ils sont chargés de produire, lors de la session de production, des cours ouverts en ligne dans leur domaine de compétences en respectant le cahier des charges de production après accord de leur directeur et information de la DGER/MAPAT *via* les animateurs et/ou les DRFC. Ils sont indemnisés selon les modalités définies dans la note de service N2011-115²¹. Dès lors, ils abandonnent toute propriété des cours ouverts en ligne produits au profit du MAA tout en gardant leur droit d'auteur.

→ **Les directeurs d'établissement d'enseignement**

Ils statuent sur la demande des agents de leur établissement souhaitant être producteurs de cours en ligne. Si oui, ils leurs permettent de participer sur leur temps de travail à la session de production organisée par les animateurs comme producteurs de cours ouverts en ligne. Ils organisent leurs services en conséquence et peuvent leurs demander de rattraper ce temps de service.

- **L'animation du dispositif.**

L'animation du dispositif et son développement sont assurés par deux DRTIC (Fabien PAQUEREAU et Philippe PETITQUEUX). Afin d'assurer cette mission d'animation, ce binôme bénéficie d'un atypisme de 30% chacun au sein de sa DRAAF.

Par la suite, plusieurs agents se sont investis à différents titres et selon des modalités variées dans différentes actions d'ACOUSTICE. Parmi eux, Samuel REMOUE (DRTIC Grand Est), Marc NAYROLLES

²⁰Délégués régionaux à la formation continue

²¹https://formco.agriculture.gouv.fr/fileadmin/user_upload/3.Plus_d_info/organisation/SRHN2011-formateurs_internes.pdf

(DRTIC Occitanie) sont particulièrement actifs dans l'animation du dispositif. Dernier membre de l'équipe, Cécile TREDANIEL (Institut Agro, site de Montpellier) a été recrutée en septembre 2019, dans le cadre du DNA, en tant que gestionnaire de communautés en ligne (community manager) pour un équivalent de 20% de temps de travail. Son rôle est d'optimiser la lisibilité de l'accès à la plateforme, travailler à sa visibilité et fluidifier les relations entre tous les usagers de la plateforme.

Cette équipe s'est structurée et elle organise l'animation du dispositif de façon collaborative et autonome. Des points hebdomadaires permettent de définir une feuille de route à court et moyen termes et d'organiser le fonctionnement concret du dispositif. Une trace écrite collaborative est mise en ligne. Cela permet de disposer d'une visibilité sur l'ensemble des échanges effectués.

L'implication personnelle de ces agents est un marqueur important dans la mise en œuvre du dispositif, dans son animation et son pilotage. D'ailleurs, la lettre de mission décrivant les missions de Fabien PAQUEREAU et Philippe PETITQUEUX pour l'année 2020 (renouvelable par tacite reconduction pendant trois ans) est rédigée par les intéressés eux-mêmes.

Voici la description des missions :

Animer le réseau d'acteurs du dispositif à travers

- l'organisation de réunions en présentiel ou à distance ;
- l'organisation et l'animation de webinaires sur des thématiques du numérique éducatif ;
- l'organisation de séminaires des référents numériques.

Produire des ressources et des contenus :

- la documentation du dispositif ;
- des tutoriels d'utilisation ;
- des formations courtes en ligne
- des documents de communication.

Proposer

- des développements ou adaptations ergonomiques, graphiques et techniques de la plateforme ;
- de nouveaux outils numériques.

Accompagner

- les enseignants engagés dans des actions de production de modules de formation (cours ouverts) ;
- les animateurs volontaires d'espaces collaboratifs.

Expérimenter

- des outils de valorisation des expériences, engagements, rôles, apprentissages des participants au dispositif ;
- de nouvelles modalités de formation à destination des personnels de l'enseignement agricole.

Évaluer

- participer aux comités de suivi ACOUSTICE conduits par la Sous-Direction POFE, qui se réunissent deux à trois fois par an ;
- construire des indicateurs pour évaluer régulièrement le dispositif ;
- fournir des rapports à la DGER/POFE sur l'impact du dispositif.

1.4 La méthode ACOUSTICE

Comme évoqué précédemment, ACOUSTICE est conçu sur le principe de l'horizontalité des échanges, de la mutualisation des pratiques et sur le concept de communauté apprenante tournée vers le numérique pour l'éducation. La « cyber culture » et « l'intelligence collective » aux sens énoncés par Pierre LEVY²² sont au cœur du processus de création et d'animation du dispositif ACOUSTICE.

Cela se matérialise par une méthode de travail basée sur l'implication des agents et la volonté de créer du « commun ».

La volonté des fondateurs/animateurs d'ACOUSTICE était de travailler en trois temps :

1. « Mobiliser » les différents acteurs de l'enseignement agricole par des actions de communication,
2. « Former » par la mise en ligne de cours (à suivre à distance ou sur site avec un accompagnement par un enseignant TIM), de tutoriels facilitant la découverte et la prise en main d'outils, de logiciels et de webinaires (séminaires en ligne et à distance). L'accent est mis sur les formations « hybrides » alliant les temps de formation en ligne et les temps en présentiel dans les établissements.
3. « Collaborer » au sein d'espaces numériques mis à disposition sur la plateforme Moodle. Les collaborations peuvent prendre différentes formes : contribuer comme facilitateur local ou à distance, comme concepteur de tutoriels ou animateur de webinaires. Ici encore l'horizontalité reste un principe structurant dans la méthode ACOUSTICE. Les participants aux actions de formation proposées par le dispositif peuvent être des enseignants, des formateurs, des animateurs du dispositif, des membres des équipes de direction, des inspecteurs, etc.

Ces trois axes se structurant autour de la volonté de mettre l'accent sur l'accompagnement dans l'offre de formation proposée et l'importance de l'appartenance à une communauté d'apprentissage.

Le dernier point fort de la méthode ACOUSTICE est de rendre visible la communauté apprenante, à la fois par la visibilité des compétences, des pratiques, des expérimentations et des projets, mais également par la volonté de relier les pairs par centres d'intérêts, tout en valorisant leur implication et leur engagement au profit du collectif.

Cette méthode s'est traduite concrètement par la mise en œuvre du dispositif autour de trois axes de travail :

1. Accompagner les établissements dans l'écriture d'un plan local de formation numérique sur trois ans (PLFn).
2. Former et accompagner les enseignants grâce à un dispositif de formation multimodal innovant.
3. Favoriser les échanges de pratiques.

1.5 L'évolution du dispositif

Partageant le même diagnostic d'un besoin d'accompagner les enseignants dans leurs pratiques numériques, le réseau des DRTIC, Agrosup Dijon (Institut EDUTER), et à un moindre niveau SupAgro Montpellier (Institut Agro), ont collaboré à l'ingénierie d'un modèle formation de formateurs qui reposait sur une démultiplication en région.

J. M. MILLOTTE (chargé de l'animation du réseau des DRTIC pour le compte d'EDUTER et de l'accompagnement des établissements au numérique éducatif) a répondu favorablement à l'initiative du réseau des DRTIC. EDUTER a donc choisi d'accompagner ACOUSTICE et d'héberger cette action de formation continue dans le cadre d'une fiche du Dispositif National d'Appui. ACOUSTICE peut être

²² Pierre Lévy (1998). « Essai sur la cyberculture: l'universalité sans totalité », Éd. du Conseil de l'Europe,.

lancé à la rentrée scolaire 2013 sous la forme d'un dispositif expérimental de formation et d'accompagnement aux TICE.

Phase 1 du dispositif ACOUSTICE.

ACOUSTICE construisait alors des *scenarii* de parcours de formation à destination d'enseignants chargés de démultiplier à leur tour la formation reçue. J. M. MILLOTTE a participé aux formations de formateurs sous l'impulsion des animateurs ACOUSTICE et à la demande des régions (Délégués Régionaux à la Formation Continue) dans le cadre des Plan Régionaux de Formation (PRF). Deux régions ont été pilotes : Pays de Loire et Normandie. Six régions ont intégré progressivement le dispositif : Centre, Lorraine, Rhône-Alpes, Aquitaine, Poitou Charentes, Auvergne. Cette action avait pour ambition d'être généralisée par la suite en fonction des résultats obtenus.

Pour déployer un dispositif de formation multimodal ou hybride (en présentiel et à distance) cette offre d'actions de formations de démultiplicateurs est adossée à une plateforme de formation en ligne construite sur un LMS de type Moodle (ACOUSTICE.educagri.fr) mise en ligne en 2014. Le Moodle ACOUSTICE hébergeait alors des outils pour accompagner les formations en présentiel mais également des outils d'auto formations destinés aux acteurs de l'EA.

Pour permettre un accompagnement de proximité efficient (animation d'un plan local de formation numérique), des référents ACOUSTICE par établissement pouvaient être identifiés.

ACOUSTICE déploie alors deux modalités de formation :

- Des formations formelles (essentiellement régionales). Issues des différents Plans Locaux de Formation au numérique des établissements, elles se déroulent en présentiel dans l'établissement ou hors de l'établissement, avec un formateur interne ou externe (souvent un enseignant TIM). Elles peuvent être également suivies à distance avec un accompagnement contractualisé.

Nous avons noté que l'accompagnement par les pairs au sein des établissements s'est révélé très lourd à mettre en œuvre et n'a pas pu être généralisé. Pourtant, de l'avis de la totalité des interlocuteurs que nous avons interrogés, ce tutorat semble avoir constitué un levier de réussite à l'accompagnement des acteurs de terrain. Il est à noter que pendant le premier confinement (à partir de mars 2020), ce type d'accompagnement par les pairs s'est mis en place de façon très efficace puis s'est développé à distance et pas forcément avec l'aide des pairs de proximité présents au sein de l'établissement ; ce qui peut aussi lever certains freins lorsque la compétence n'est pas disponible en local.

- Des formations informelles. Sur la plateforme en ligne ACOUSTICE.educagri.fr, les enseignants peuvent accéder à des catalogues thématiques qui proposent des tutoriels courts portant sur des outils, des ressources sur la culture numérique, des exemples de *scénarii* pédagogiques, etc.

Cependant, comme évoqué précédemment, malgré une communication à destination des équipes éducatives *via* les conférences dans l'espace FirstClass, sur Chlorofil, ou par les DRFC et DRTIC, ces cours en ligne n'ont pas rencontré le succès espéré. De la même façon, l'offre de sessions de formation de formateurs n'a pas porté les fruits attendus par manque de sollicitation de la part des autorités académiques et des établissements.

Devant cette absence de demande de formation, mais aussi en l'absence d'institutionnalisation du dispositif, la question de la légitimité d'ACOUSTICE s'est alors posée. Petit à petit la collaboration entre

ACOUSTICE et EDUTER, plutôt liée à de bonnes relations entre des individus, s'est distendue. EDUTER s'est éloigné du partenariat pédagogique qui s'était mis en place de fait avec l'équipe d'ACOUSTICE.

Après avoir structuré une offre de formation hybride : en « présentiel » à destination des PRF²³ adossée à un Moodle, l'offre de formation offerte par le dispositif ACOUSTICE s'est recentrée sur une plateforme de formation en ligne proposée via le LMS Moodle : ACOUSTICE.educagri.fr.

Phase 2 du dispositif ACOUSTICE.

La deuxième phase d'expérimentation a alors débuté en 2015 avec la généralisation de l'utilisation du Moodle comme élément central du dispositif ACOUSTICE. L'offre de formation 100 % à distance (à l'exception de quelques événements ponctuels comme le « Printemps du numérique ») s'est accompagnée de la réduction de la durée des formations avec des modules d'une durée de quatre heures maximum.

En 2018, le bureau chargé de la formation continue de la DGER (BF CDC) a été associé au comité de suivi ACOUSTICE dans le but d'intégrer les DRFC dans le dispositif et de créer une dynamique autour d'ACOUSTICE. À la même époque, ce même bureau lançait l'expérimentation de « e-formateurs » destinée à faire créer des cours et des contenus pédagogiques en ligne par des formateurs rémunérés pour cela. Onze cours ouverts sous forme de mini formation ont été mis en ligne sur la plateforme ACOUSTICE.

Ces formations en ligne permettent alors à chacun de se former librement en ligne sur des thématiques liées au numérique éducatif. Les cours sont d'une durée modeste (deux heures en moyenne) et sont construits autour d'objectifs pédagogiques opérationnels devant permettre aux participants de réinvestir ce qu'ils ont appris dans leurs pratiques professionnelles.

Les cours ouverts en ligne sont accessibles librement aux personnels de l'enseignement agricole. Le choix a été fait de filtrer l'accès à la plateforme pour des utilisateurs possédant une adresse en @agriculture.gouv.fr ; @educagri.fr, @unrep.fr et @cneap.fr et aux adresses propres à l'UNMFREO. L'objectif étant de proposer un espace au sein duquel les acteurs de l'EA pourraient travailler entre eux. Le cours ouvert n'est pas limité dans le temps. Il peut être suivi au rythme de chaque participant. La charge de travail (représentée par des ressources à consulter et des activités à réaliser par participant) devait osciller entre quatre et cinq heures. Les producteurs de ces cours (DRTIC et/ou enseignants TIM pour la plupart) ont été indemnisés (sur une base de calcul s'approchant de celle appliqué aux formateurs internes chargés de réaliser des formations « en présentiel » à savoir 3 jours X 6 heures X 25€ brut pour au moins un cours ouvert en ligne produit) par le bureau BF CDC de la DGER.

Ce choix de création de contenus en ligne a posé la question d'un des objectifs initiaux d'ACOUSTICE, à savoir l'accompagnement des enseignants et des formateurs au numérique pour l'éducation. Si pour BF CDC il n'y a pas de différence entre un e-formateur et un formateur présentiel (le temps de conception et d'animation du cours étant calculé sur des bases similaires), par contre le problème du calcul du temps d'accompagnement à distance se pose véritablement.

²³ Programmes Régionaux de Formation

Opération Printemps du numérique (2019)

Cette opération à destination des établissements invitait ces derniers à banaliser des demi-journées pour que la communauté de l'enseignement agricole puisse suivre les cours ouverts disponibles sur ACOUSTICE, avec la présence du référent numérique (professeur de TIM, du TFR.) pour les accompagner.

Pendant trois mois, d'avril à juin 2019, ACOUSTICE a donc expérimenté une nouvelle modalité de formation et surtout d'accompagnement de proximité. L'objectif était de permettre aux équipes d'enseignants-formateurs de se former librement sur des thématiques liées au numérique éducatif avec des objectifs pédagogiques opérationnels devant permettre de réinvestir ce qui a été appris dans les pratiques professionnelles.

Cette expérimentation a connu un réel succès mais n'a pas pu être reconduite au printemps 2020 compte tenu de la période de confinement et de fermeture des établissements scolaires.

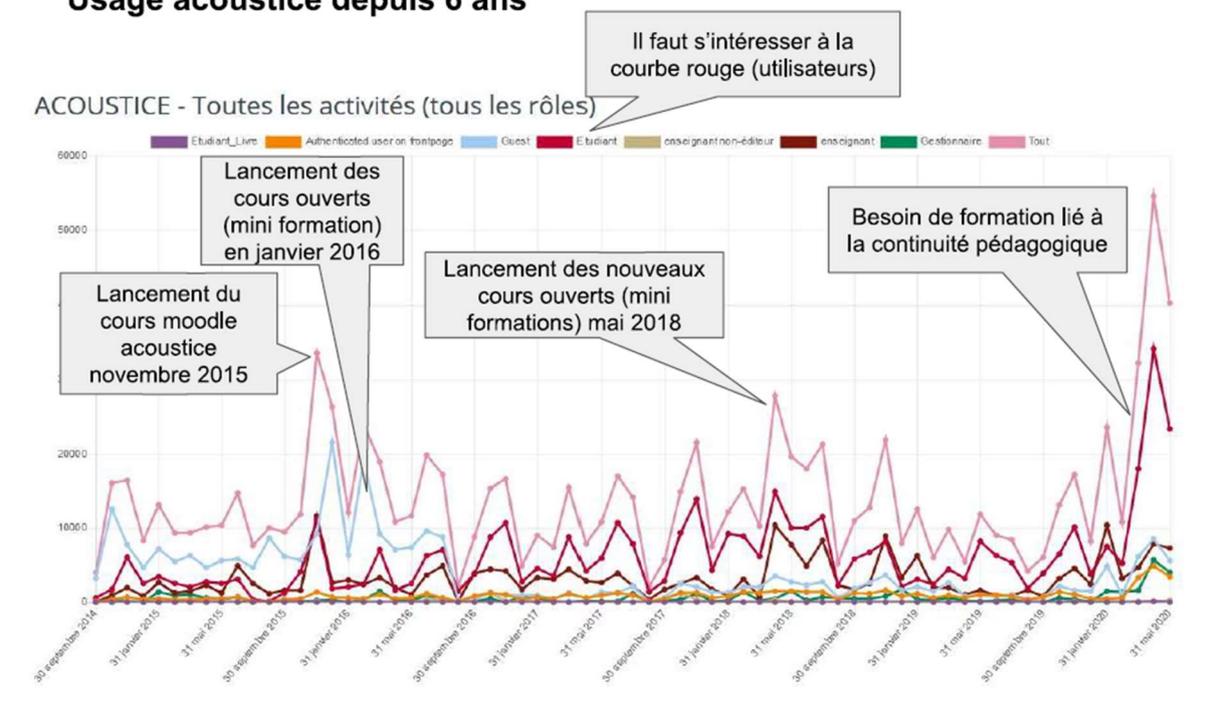
Phase 3 du dispositif ACOUSTICE

Cette phase n'était pas prévue ni dans les objectifs ni dans la planification du travail du dispositif. Elle correspond à la mise en place de la continuité pédagogique et éducative relative au confinement qui a débuté le 16 mars 2020.

Cette première période de confinement a donc engagé la communauté éducative à assurer la continuité pédagogique. L'enjeu principal reposait sur une prise en main rapide des outils numériques par les enseignants. Un fort besoin d'accompagnement a émergé. Dès les premiers jours du confinement, l'équipe ACOUSTICE a mis en place un accueil quotidien pour répondre aux questions et aux besoins des enseignants et des formateurs de toutes disciplines. Tous les jours de 14h à 16h le « Canal SOS ACOUSTICE » a assuré un accompagnement d'urgence et a proposé un programme de formations permettant de scénariser des séances pédagogiques pour pouvoir les construire et les animer en ligne et à distance.

Comme le montre le graphique suivant, le nombre de connexions au Moodle d'ACOUSTICE a alors battu ses records depuis sa mise en ligne en 2014.

Usage acoustice depuis 6 ans



Les enseignants venus en nombre sur le dispositif n'étaient pas tous férus de technologies et d'enseignement à distance. Ils présentaient des profils divers. Si certains étaient déjà convaincus, d'autres ressentait la nécessité de s'approprier les outils numériques et de monter en compétences rapidement pour assurer les cours à distance avec leurs élèves. Les formations existantes ont été très sollicitées mais des besoins de formations complémentaires et d'accompagnement ont émergé et sont rapidement montés en puissance. Les enseignants participants au programme construit sur le canal SOS sont rapidement devenus des acteurs volontaristes de leur formation.

La demande étant très éclectique, les réponses se sont adaptées : tutos, webinaires, formations synchrones, accompagnement par les pairs (forum, téléphone) accompagnement par les experts (animateurs), etc. L'augmentation régulière du nombre de participants et la satisfaction des utilisateurs ont démontré la pertinence de ces réponses.

Avec cette période d'urgence pédagogique, ACOUSTICE a démontré la capacité du dispositif à répondre à de véritables usages institutionnels (accompagnement des enseignants à la continuité pédagogique, organisation de la formation TUTAC²⁴ en ligne par exemple). Cette période d'utilisation importante de la plateforme Moodle ACOUSTICE a montré également un dimensionnement technique insuffisant (nécessité de la migration du serveur Moodle, achat de licences pour les outils collaboratifs).

Cette période a donné une certaine visibilité à ACOUSTICE et a réaffirmé la place de ce dispositif comme un espace de partage et d'accompagnement autant que de formation au numérique éducatif.

²⁴ TUTorat des Agents Contractuels : appui à la prise de fonction des nouveaux enseignants et formateurs contractuels des établissements publics de l'EA.

Le confinement semble avoir questionné les pratiques des enseignants et, pour beaucoup, le numérique pour l'éducation ne s'appréhende plus de la même manière aujourd'hui.

En conclusion de cette première partie, nous pouvons avancer qu'ACOUSTICE est apparu comme avant-gardiste à un moment donné. Si la qualité de l'offre de formation proposée en ligne (mini cours, espaces d'échanges, webinaires, tutoriels, etc.) est unanimement reconnue, elle a pu paraître destinée à un public d'enseignants et de formateurs avertis. De nombreuses ressources (cours, tutos) de qualité ont été créées mais certains anciens usagers d'ACOUSTICE ont eu le sentiment que le dispositif était davantage tourné vers les professeurs TIM que vers l'ensemble de la communauté éducative.

Ce sentiment s'est nettement atténué au moment du confinement à partir du mois de mars 2020, date à laquelle l'équipe ACOUSTICE a mis en place de façon très réactive, le canal « SOS ACOUSTICE ». Cet espace de formation et d'échanges était destiné à épauler et à accompagner les enseignants désireux d'assurer la continuité pédagogique à distance pendant la fermeture des établissements scolaires. Ouvert quotidiennement, il a attiré des enseignants et des formateurs de toutes disciplines des différentes composantes de l'enseignement agricole (enseignement agricole public, MFR, UNREP, CNEAP). Fort de ce succès, ACOUSTICE a proposé de prolonger cette dynamique par un canal SOS désormais hebdomadaire sur la tranche du mercredi après-midi.

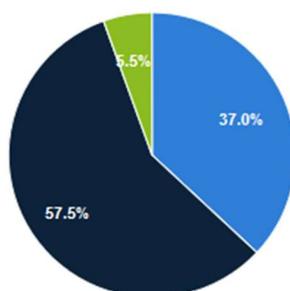
Compte tenu de ces éléments de contexte, plusieurs questions relatives à la visibilité du dispositif et des services qu'il propose se posent, mais également celles relatives à sa gouvernance, son organisation et à son fonctionnement.

2. La question de la visibilité du dispositif et des services proposés

2.1 La visibilité d'ACOUSTICE

Le dispositif ACOUSTICE est conçu pour répondre à un besoin d'accompagnement des enseignants de toutes les disciplines à la mise en œuvre du numérique pour l'éducation et la formation dans leurs pratiques pédagogiques. L'enquête²⁵ menée auprès de 48 établissements et la grande majorité des personnes interviewées montrent qu'ACOUSTICE est peu, voir pas connu par les personnels et notamment par les enseignants de l'Enseignement Agricole.

Connaissez-vous le dispositif Acoustice ?

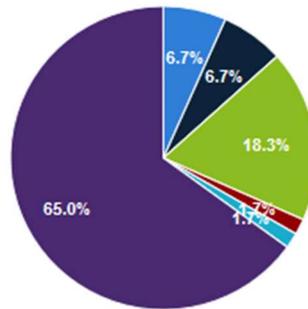


oui	37%
non	57.5%
ne se prononce pas	5.5%

La majorité des personnes interrogées lors des entretiens, relève un problème de communication dès l'origine du dispositif qui n'a pas été bien expliqué aux enseignants, aux régions et même au sein des bureaux de la DGER et des établissements du DNA. L'origine même du dispositif est mal connue tout autant que son public cible. 65% des répondants déclarent ne pas savoir par qui le dispositif est proposé. Seuls 18.3% des répondants savent que c'est un outil proposé par les DRTIC.

²⁵ Comme souligné dans introduction de cette étude, le nombre de répondant à nos enquêtes quantitatives n'est pas suffisamment significatif pour pouvoir tirer des généralités, mais il donne des tendances qui seront à questionner au regard de l'enquête qualitative.

Acoustice est un dispositif proposé par :



Je ne sais pas	65 %
Le réseau des DRTIC	18.3 %
Les enseignants TIM	6.7 %

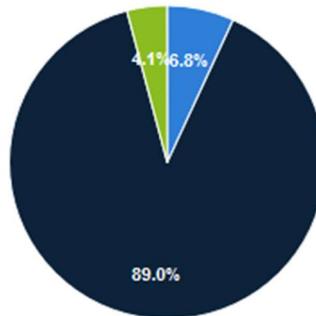
Notre enquête montre que les personnes qui connaissent le dispositif ACOUSTICE ont été informées par trois canaux principaux : par l'intermédiaire des enseignants de TIM de leurs établissements, par les DRTIC de leurs régions ou dans le cadre de leur formation initiale (à l'ENSFEA pour les enseignants et à Agro Sup Dijon pour les personnels de direction).

Cette perception a changé grâce à l'accompagnement mené pendant le confinement et le canal SOS. En effet, cette période a été l'occasion de découvrir ACOUSTICE pour de nombreux enseignants (cf. page 19).

Lorsqu'il est connu, le dispositif ACOUSTICE est souvent considéré comme un dispositif créé par des spécialistes (les DRTIC) à destination de spécialistes (professeurs TIM et DRTIC). L'outil utilisé : Moodle accentue cette impression, car, de prime abord, il peut paraître difficile à prendre en mains pour les non-initiés. Ainsi, ACOUSTICE a l'image d'un dispositif destiné aux militants, aux enseignants convaincus de l'importance du numérique, pas à aux enseignants ou aux formateurs « *lambda* ».

Cela se confirme par un chiffre notable (89%) des personnes interrogées (y compris celles qui déclarent connaître ACOUSTICE) répondent ne pas utiliser le dispositif.

L'utilisez-vous ?



oui	6.8%
non	89%
ne se prononce pas	4.1%

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce déficit de visibilité : la communication institutionnelle a fait défaut au moment du lancement du dispositif ; l'image du dispositif n'est pas claire ; il manque de lisibilité et ses objectifs sont flous. Ce dispositif est décrit comme trop complexe dans son organisation et l'accès à son offre de services (formation en région, sur site, plateforme d'accompagnement et d'auto-formation), mais également un peu avant-gardiste quant aux propositions de modalités hybrides (mixant le travail en présentiel et le travail à distance).

Le manque de communication institutionnelle au moment du lancement d'ACOUSTICE est souvent revenu au cours des échanges avec différents acteurs. Ce déficit a handicapé la première phase du dispositif notamment auprès des DRFC. En effet, l'offre de formation à destination des régions n'a eu que peu d'écho et n'a suscité que peu de demande de formation *via* les démultiplicateurs. A l'exception des régions dans lesquelles les DRTIC étaient les animateurs fondateurs d'ACOUSTICE, le dispositif a été mal ou insuffisamment expliqué et l'enquête menée illustre cela.

Autre raison de ce déficit de visibilité, le mode de pilotage d'ACOUSTICE.

Le dispositif ACOUSTICE est administré par des pairs. Les réseaux au sein de l'Enseignement Agricole ont toujours eu beaucoup d'initiatives. C'est également le cas d'ACOUSTICE qui part du terrain (besoin identifié par le réseau des DRTIC) et qui est géré par le terrain (réseau des DRTIC).

Au niveau de la DGER, le lien avec ACOUSTICE était assuré, dès le démarrage d'ACOUSTICE et lors des six premières années d'expérimentation, par Christian TESTE (MAPAT) dont l'engagement professionnel et la proximité avec le réseau des DRTIC était reconnu à tous les niveaux (par la DGER et le réseau des DRTIC).

Fruit du diagnostic des DRTIC et de l'engagement de Christian TESTE au service du numérique pour l'éducation et la formation, ACOUSTICE a été lancé en « petit comité ». Cela n'a pas contribué à la visibilité du dispositif même si cela lui a donné les moyens de se structurer efficacement. En effet, le dispositif était « porté à bout de bras » à la DGER par un seul homme sans véritable structure de pilotage (il n'existe qu'un comité de suivi) autour de lui. Christian TESTE est parti avec l'historique du

dispositif au niveau de la DGER. Au sein du Département des Affaires Transversales (DAT ex MAPAT) les nouveaux arrivants ne connaissent pas ou connaissent mal ce dispositif qui semblait fonctionner avec une très large autonomie. Seul C. TESTE savait ce qui s'y passait vraiment et il fonctionnait en parfaite confiance avec les animateurs fondateurs. Le dispositif ACOUSTICE était fondé sur des relations interpersonnelles et une confiance réciproque. Or avec le départ à la retraite de Christian TESTE, le portage DGER qui était assuré par un homme a disparu avec lui (le 20 juin 2019, date du dernier comité de suivi d'ACOUSTICE est également la date du départ à la retraite de Christian TESTE).

La méconnaissance du dispositif semble liée à un manque global de visibilité du numérique pour l'éducation au sein de l'EA. Plusieurs de nos interlocuteurs ont souligné leur impression que chaque bureau de la DGER, chaque établissement du DNA, chaque région, tente d'apporter ses propres réponses à des problématiques largement partagées sans pouvoir bénéficier des compétences et des expériences des autres. Pas ou peu de complémentarité et de coopérations entre opérateurs et dispositifs (impression que les actions sont étanches les unes aux autres, sentiment de concurrence entre les actions et les dispositifs car ils ne sont pas pilotés par la même instance : NumEA, DNA, bureaux DGER, PNF, etc. Le plan NumEA a permis de commencer à pallier cette difficulté en pilotant des actions nationales (Portea, Pix, etc.).

Il pourrait être opportun que ce travail de pilotage global du numérique pour l'éducation et la formation soit poursuivi et affirmé au sein d'un futur plan NumEA 2. Ce plan pourrait véritablement installer cette animation et ce pilotage du numérique pour l'éducation et rendre beaucoup plus visible l'ensemble des actions et des dispositifs. Un nombre important d'acteurs de terrains ne semble pas identifier clairement les spécificités des dispositifs qui sont mis à leur disposition comme PedagoTicea, Pollen, Chlorofil, ou ACOUSTICE. Certains acteurs du numérique pour l'éducation au sein de l'EA nous ont même déclaré avoir eu connaissance de l'existence d'ACOUSTICE seulement à partir du moment où ils ont participé aux comités de suivis de NumEA.

2.2 La question des statuts des informations que l'on trouve sur ACOUSTICE

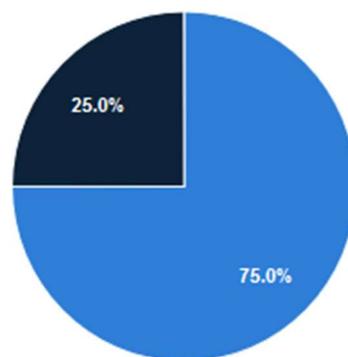
Proposés dans un cadre de formation non-formel, les cours ouverts d'ACOUSTICE ainsi que les ressources (tutoriels, mini formations, etc.) sont d'origines variées. Leurs auteurs peuvent être des enseignants, des DRTIC, des inspecteurs pédagogiques, des formateurs du DNA, etc. Les ressources mises à disposition sont accessibles dans des espaces du Moodle bien identifiés. Cependant, le principe d'horizontalité qui préside au fonctionnement du dispositif n'impose pas de validation *a priori* des ressources proposées (mis à part les cours créés par des formateurs internes et qui sont financés). Le garde-fou à ce principe très ouvert consiste en une cooptation, de fait, des auteurs de ressources par les animateurs du dispositif. La composition de l'équipe d'animateurs (membres du réseau des DRTIC, anciens enseignants TIM, membres d'une école de l'enseignement supérieur agricole) permet d'avoir une connaissance fine de l'écosystème de formation au numérique pour l'éducation et la formation au sein de l'EA.

Souvent, les enseignants ou les formateurs qui proposent des ressources ou qui sont sollicités pour le faire, disposent d'une certaine notoriété et donc d'une reconnaissance de la part de leurs pairs. C'est particulièrement vrai au sein de la communauté des enseignants TIM.

Mais au-delà de cette communauté particulière, la question du statut, de l'origine et donc de la qualité des ressources que l'on retrouve sur ACOUSTICE ne semble pas poser problème à ses utilisateurs. D'ailleurs, 75 % des personnes interrogées, se déclarant utilisatrices d'ACOUSTICE, estiment identifier clairement le statut des informations qui sont mises à leur disposition sur la plateforme (témoignage, échange de pratiques, information institutionnelle, etc.).

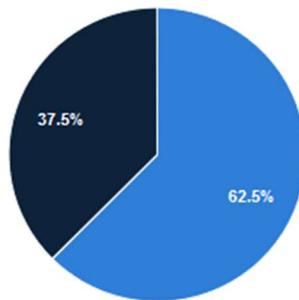
**Dans le dispositif
Acoustice j'identifie
clairement le statut des
informations qui sont
partagées (récits
d'expérience,
témoignage, information
institutionnelle, etc...) ?**

Chart options »



Ce principe est notamment mis en avant par le réseau des DRTIC pour lesquels il est important que le mode de validation des ressources *a posteriori* reste la règle pour ne pas freiner leur publication et l'implication des enseignants. De fait, cette variété de contenus éditoriaux et de niveaux de validation (cours en ligne institutionnels, espaces DRTIC, NumEA, Inspection, cours en ligne liés à l'obtention d'open badge ; etc.) ne semble pas constituer un frein pour les usagers de la plateforme. L'éclectisme des ressources et de leurs auteurs, ainsi que les fonctions de chacun, semblent bien identifiés.

**Dans le dispositif
Acoustice j'identifie
clairement les fonctions
de chacun (animateur,
participant, formateur,
inspecteur, etc ...) ?**



oui	62.5%
sans avis	37.5%

Ce principe d'évaluation *a posteriori* des informations disponibles sur le web est un des fondements de l'économie de la connaissance portée par la dynamique de ce que TIM BERNERS LEE a popularisé sous le terme de Web 2.0 (évolution du web qualifié de web participatif ou de web social qui s'est généralisée dans les années 2000). De nombreux chercheurs en sciences de l'information et de la communication se sont penchés sur ce phénomène et ont étudié ses ressorts. Parmi eux, Alexandre SERRE a popularisé une approche pragmatique de ce type d'évaluation de l'information²⁶ liée aux nouveaux usages informationnels du web. Ainsi, les ressources disponibles sur ACOUSTICE bénéficient d'une surveillance par les animateurs et les usagers eux-mêmes. Nous avons noté une volonté forte de ne pas rigidifier le dispositif et donc de garder cette méthode de dépôt souple sans comité de lecture, en instaurant la confiance et l'engagement. Le contrôle de l'information se faisant *a posteriori*. Ce pragmatisme est partagé par l'équipe d'animateurs d'ACOUSTICE et par nos interlocuteurs du bureau BFCDC de la DGER qui déclarent accepter le risque d'un dépôt rapide car c'est le prix à payer pour obtenir une réactivité optimale. Une réserve est toutefois mise en avant, la nécessité de prévenir les usagers du statut des informations qu'ils vont trouver sur la plateforme. Il faudrait donc introduire quelques règles déontologiques, un cadre de protection des données à inclure dans les règles de pilotage d'ACOUSTICE pour sécuriser les ressources déposées et ainsi permettre de développer et pérenniser le dispositif.

2.3 La question de l'ergonomie et de la lisibilité de la plateforme Moodle ACOUSTICE

Le dispositif ACOUSTICE est trop associé à la plateforme Moodle pour pouvoir être lisible.

Dans l'esprit de la majorité des utilisateurs d'ACOUSTICE que nous avons interrogée, le dispositif se confond aujourd'hui avec la plateforme d'accompagnement et de formation structurée à partir du LMS Moodle. Pour beaucoup « aller sur ACOUSTICE », signifie se connecter sur le Moodle d'ACOUSTICE sans prise de conscience de l'outil utilisé. Or ce type de plateforme LMS, est parfois rebutante pour des

²⁶ SERRES, Alexandre (2012). Dans le labyrinthe. Évaluer l'information sur internet. Caen : C & F Éditions. 222 p.

enseignants et des formateurs qui ne sont pas des habitués de la formation en ligne et à distance. Pour beaucoup, la formation continue est synonyme de présentiel qui paraît être nécessaire à un accompagnement efficace.

Or, la plateforme Moodle ACOUSTICE est trop complexe et pas assez ergonomique pour pouvoir être lisible.

Dernier élément permettant d'expliquer le manque de visibilité d'ACOUSTICE, la structure même de la plateforme Moodle, souvent décrite comme illisible car accueillant des ressources de natures et d'origines beaucoup trop hétérogènes. Le dispositif expérimental ACOUSTICE, conçu pour accompagner les enseignants et les formateurs à l'usage du numérique éducatif, a été victime de la souplesse de la plateforme Moodle et de la réactivité de ses administrateurs. Cela a permis de répondre de façon rapide et pertinente à un manque de dispositifs de formation en ligne disponibles pour différents acteurs de l'EA (IEA, réseaux, etc.). Les espaces et les ressources se sont alors multipliés et l'ergonomie du LMS Moodle (plateforme de formation en ligne) n'est pas optimisée pour des usagers qui ont l'habitude de se repérer dans les arborescences des sites web. Cela a brouillé considérablement la perception des ressources et services que l'on peut y trouver au point d'apparaître comme une des principales faiblesses du dispositif.

La difficulté de navigation au sein de la plateforme Moodle ACOUSTICE est revenue de façon récurrente au cours des entretiens que nous avons réalisés. Les animateurs du dispositif ont su entendre cette critique et faire évoluer leur plateforme en la simplifiant et en restructurant les différentes entrées, sous l'impulsion notamment de la gestionnaire de communautés. Toutefois, les ressources disponibles restent hétérogènes.

Lorsque vous vous connectez à la page d'accueil de la plateforme le bandeau de navigation du Moodle est structuré de manière à proposer l'accès aux rubriques suivantes :



Sept entrées sont proposées dont une dédiée aux explications techniques et à des tutoriels destinés à faciliter l'utilisation de la plateforme (**#Démarrer**).

La deuxième entrée consiste en un module de recherche dont le fonctionnement n'est pas optimal (**#Rechercher**).

La rubrique **#Se former** est entièrement consacrée à la formation et à l'accompagnement au numérique pour l'éducation et la formation. Elle est structurée autour d'une offre de 24 mini formations sur des thèmes comme l'utilisation des cartes mentales, la prise en main du LMS Moodle, le travail collaboratif, l'initiation aux Systèmes d'Informations Géographiques en pédagogie, la classe inversée, etc. Ces mini formations sont adossées à l'obtention d'Open Badges.

Au sein de cette rubrique on retrouve également l'accès à des vidéos « TutoPresto » déposées sur un serveur vidéo Vimeo.

#Espaces thématiques

Au sein de la rubrique #Espaces thématiques ce sont neuf espaces qui sont accessibles. Une offre de création d'espace est également proposée. Ces espaces sont de natures variées. On y retrouve l'accès à des ressources liées au numérique éducatif : canal SOS, se former à l'utilisation d'un Moodle, webinaires présents sur la plateforme, des ressources déposées par EDUTER Ingénierie, mais également des espaces de travail collaboratifs et de dépôts de ressources : espace de l'Inspection pédagogique de l'enseignement agricole, un espace NUMEA, l'espace de travail des DRTIC, un espace collaboratif destiné aux référents INA (Innovation pédagogique Numérique et Ancrage). On y trouve

enfin l'ensemble des documents structurant les projets et le fonctionnement du dispositif ACOUSTICE (Compte rendus de réunions, comité de suivi, etc.).

Trois espaces thématiques semblent particulièrement actifs :

-le Canal SOS mis en place avec une réelle réactivité en mars 2020 a proposé des rendez-vous quotidiens très suivis au moment du premier confinement (cf. page 19).

-l'Espace Inspection

L'inspection de l'Enseignement Agricole (sous l'impulsion des inspecteurs en Technologies de l'Informatique et du Multimédia et en Documentation) utilise le dispositif ACOUSTICE et particulièrement les usages de la plateforme Moodle pour assurer des missions de formation et notamment les formations des néo contractuels de l'EA (TUTAC).

L'IEA ne dispose pas à ce jour d'outils ou de plateforme pour assurer cette mission d'animation pédagogique. Le Moodle d'ACOUSTICE permet donc de combler un vide en proposant un outil solide, stable, ouvert, compatible avec le RGPD²⁷ et dont l'hébergement est déjà assuré. La réactivité des animateurs du dispositif et leur maîtrise technique et pédagogique de Moodle ont permis de répondre avec pertinence aux besoins de l'inspection. Les différentes périodes de confinement qui se sont déroulées à partir de mars 2020 ont multiplié les besoins de disposer d'une plateforme de formation en ligne mais aussi d'espaces de travail collaboratif. L'usage d'ACOUSTICE s'est donc accéléré au sein de l'IEA depuis cette date.

-l'espace des DRTIC :

Le réseau des DRTIC a été moteur dans la création du dispositif ACOUSTICE. Nous l'avons souligné, au départ, la volonté du réseau était de proposer un outil de formation continue car il manquait de la « matière de formation » pour répondre à un besoin de terrain énoncé par les enseignants TIM (pour la mise en œuvre de l'axe 2 de leur référentiel professionnel) et par les DRTIC eux-mêmes. Année après année, ACOUSTICE a fait évoluer le travail du réseau des DRTIC qui a adhéré à l'élan pédagogique proposé par les deux fondateurs/animateurs, Philippe PETITQUEUX et Fabien PAQUEREAU.

Au lancement d'ACOUSTICE, les deux animateurs ont dû créer de nombreuses ressources afin d'alimenter la plateforme Moodle. Aujourd'hui la production de ressources est davantage le fruit d'un travail en réseau. Les réunions hebdomadaires entre DRTIC sont l'occasion d'identifier des besoins en matière de formation ou d'accompagnement et de confier à un DRTIC volontaire la création d'une ressource destinée à être déposée sur ACOUSTICE. Ce fut par exemple le cas lors de la migration de la messagerie de l'EA public de First Class vers MEL, du déploiement de Resana, etc. Des tutoriels à destination des équipes des établissements ont été créés et mis en ligne. Ce travail de mutualisation de ressources est essentiel au fonctionnement de ce réseau.

Pour le réseau des DRTIC, ACOUSTICE remplit trois fonctions essentielles : c'est un outil de travail collaboratif, c'est un outil de mise à disposition de ressources (en lien avec le DAT) et c'est un dispositif de formation continue.

Ainsi en 2018, l'espace de travail du réseau des DRTIC a migré sur ACOUSTICE qui est devenu une sorte d'intranet métier et répondait au besoin de regrouper toutes leurs ressources à un seul endroit. C'est le LMS Moodle qui a été choisi en tant qu'outil principal d'ACOUSTICE. Pour les animateurs du réseau des DRTIC, travailler sur ACOUSTICE a offert le moyen d'acculturer tous les DRTIC à l'outil Moodle, en cohérence avec les usages TICE des établissements. Cela s'est fait en cohérence avec la mission de veille et d'expérimentation qui leur est assignée. Il y a de la part des DRTIC la volonté de rester maîtres des outils qu'ils utilisent, ce qui ne serait pas le cas avec un RSE²⁸ piloté par un opérateur. Pour les DRTIC le fait de disposer de l'autonomie de gestion et d'administration technique, ainsi que de pouvoir offrir une réponse opérationnelle et rapide à des besoins de terrain, représente un atout considérable.

²⁷ Règlement Général sur la Protection des Données

²⁸ Réseau Social d'Entreprise

ACOUSTICE a donc fait évoluer les méthodes de travail du réseau. Une base de ressources a été construite permettant d'appuyer la mission des deux animateurs nationaux. Les ressources et outils proposés par Moodle ont permis de favoriser le travail collaboratif entre DRTIC sur différents chantiers. L'architecture du Moodle, qui est administré par les deux animateurs, évolue en fonction des besoins et des demandes des DRTIC. Cela permet une adaptabilité importante du dispositif. Par exemple, le fait de pouvoir intégrer Zoom et Only Office à Moodle a décuplé les possibilités de travail collaboratif. Grâce à son Moodle et à la réactivité de ses animateurs, ACOUSTICE a réellement comblé un manque en matière d'outil de travail collaboratif au service du réseau des DRTIC. Cela a servi également d'espace d'expérimentation de cet outil « grandeur nature » permettant d'envisager son utilisation dans d'autres contextes.

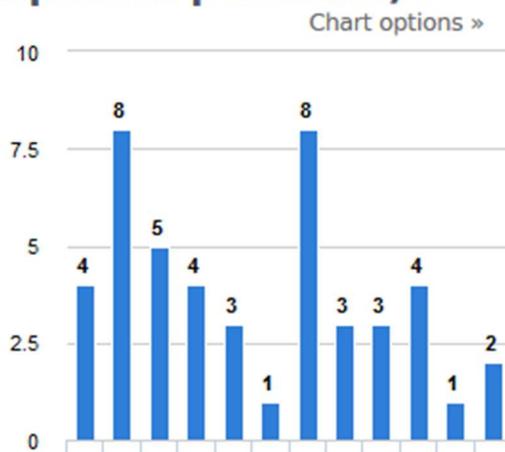
2.4 La place du dispositif dans l'écosystème de formation initiale et continue et d'accompagnement des enseignants et formateurs de l'EA sur les TICE

241-L'utilisation d'ACOUSTICE pour la formation en pédagogie numérique

La communauté ACOUSTICE est constituée de fidèles qui se connectent plus ou moins régulièrement depuis plusieurs années avec une accélération notable depuis la période de confinement. Ainsi la moitié des répondants utilise le dispositif depuis plusieurs années mais 27 % déclare utiliser ACOUSTICE depuis le premier confinement de mars 2020. Un tiers environ des répondants utilise ACOUSTICE au moins une fois par mois ou plus. Les deux autres tiers au moins une fois par an ou de temps en temps.

Les motivations à l'utilisation de la plateforme sont diverses.

J'utilise le dispositif Acoustice pour (plusieurs réponses possibles) :

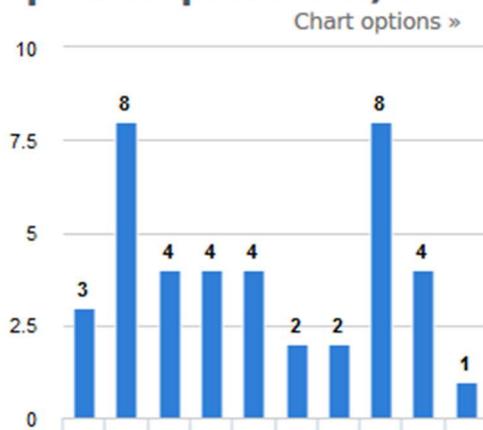


perfectionner mes connaissances disciplinaires	4
perfectionner mes connaissances dans le domaine du numérique pour l'éducation	8
acquérir des connaissances dans le domaine du numérique pour l'éducation	5
suivre une formation à vocation professionnelle	4
trouver des ressources pour accompagner ou former mes collègues au numérique pour l'éducation	3
obtenir des informations institutionnelles	1
perfectionner mes connaissances techniques (outils, logiciels, etc...)	8
obtenir des trucs et astuces	3
avoir des idées de séances, de projets pédagogiques	3
partager des expériences avec des pairs	4
poser des questions et/ou exposer des difficultés rencontrées	1
solliciter une aide, un accompagnement	2

Même si une grande partie des répondants utilise la plateforme pour l'acquisition et le perfectionnement des connaissances dans le domaine du numérique éducatif (45 %), la diversité des réponses montre une diversification des usages. Par exemple il est noté l'accès à ACOUSTICE pour la formation disciplinaire ou professionnelle (17 % des cas). ACOUSTICE constitue également un outil pour la mutualisation de ressources et le partage (28 % des cas). *A contrario*, les personnes interrogées qui déclarent ne pas utiliser ACOUSTICE mettent principalement en avant les raisons suivantes : la méconnaissance du dispositif, le manque de temps, la surabondance de l'offre de formation au sein du MAA et son absence de lisibilité.

Pour ses utilisateurs, les forces du dispositif ACOUSTICE résident en premier lieu dans la qualité et la disponibilité des ressources qui sont consultables à tout moment. Ensuite sont cités l'éclectisme des formes de formations proposées, la réactivité du dispositif face à l'actualité, les échanges et la qualité de l'accompagnement proposé par les animateurs.

Pour vous, quelles sont les forces du dispositif Acoustice (plusieurs réponses possibles) :



Interrogés sur des évolutions possibles d'Acoustice, plusieurs répondants ont évoqué des besoins en lien avec les champs des contenus didactiques ou disciplinaires confirmant une évolution dans l'utilisation de la plate-forme au-delà de l'acquisition des compétences numériques. Ont été cités par exemples la nécessité de proposer des thématiques disciplinaires permettant des actualisations ou des approfondissements de connaissances, des travaux sur les référentiels, la formation sur des outils spécifiques à certaines disciplines, des formations relatives à des sujets d'actualités (laïcité) ou encore l'utilisation de l'outil dans les pratiques d'évaluation (élaboration de sujets de CCF).

242- Les enjeux d'ACOUSTICE pour la formation continue des enseignants et formateurs aux TICE

La première phase de l'expérimentation ACOUSTICE, basée sur un dispositif hybride de formation de formateurs en présentiel et sur la mise à disposition de ressources, n'a pas répondu aux attentes initiales pour plusieurs raisons : les modalités de la formation en région et les dispositifs d'accompagnement local ont été perçus comme trop lourds, trop réglementés et même trop formels, ne répondant plus suffisamment aux nouveaux usages de formation continue. Face à ce constat ACOUSTICE a ajusté son offre de formation et d'accompagnement au numérique pour l'éducation comme expliqué précédemment. Aujourd'hui ACOUSTICE met à disposition une offre de formation totalement à la carte (synchrone, asynchrone, hybride) et de formes très variées (mini cours, espaces d'échanges, webinaires, tutoriels, etc.). La qualité de l'offre de formation proposée en ligne est unanimement reconnue. C'est une offre au sein de laquelle les enseignants et formateurs peuvent piocher au gré de leurs besoins et en fonction de leurs disponibilités. Elle accompagne également une tendance marquée de la part des personnels qui souhaitent de moins en moins se déplacer pour se former ; ce qui se traduit notamment par l'annulation de nombreuses sessions de formation en présentiel prévues au PNF ou aux PRF.

L'évolution observée du modèle de formation proposé par ACOUSTICE s'inscrit dans une tendance structurelle forte observée dans la formation professionnelle des adultes, multimodale (en distanciel, en présentiel, ou hybridée entre les deux, ou encore en situation de travail) et personnalisable dans le

cadre d'un parcours pédagogique construit par l'individu, acteur de sa formation en vue de développer des compétences.

L'article L 6313-2 du Code du travail) définit ainsi une action de formation professionnelle « L'action de formation mentionnée au 1° de l'article L. 6313-1 se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. »

Cette nouvelle offre d'ACOUSTICE, structurée autour de modules de formation en ligne courts (deux heures) constitue un élément de réponse aux nouvelles attentes de la formation des individus. L'offre de formation est alors proposée au libre arbitre et à la motivation des enseignants.

Cette évolution du dispositif d'ACOUSTICE nécessite de s'interroger sur les réponses qu'il apporte au regard des exigences actuelles en matière de formation professionnelle continue sur plusieurs dimensions.

L'ouverture à de nouveaux publics par une ingénierie de formation adaptée et la construction de parcours pédagogiques individualisés.

Le dispositif ACOUSTICE permet d'apprendre à utiliser le numérique pour l'éducation mais aussi d'apprendre avec le numérique (formation multimodales, hybrides, travail collaboratif, etc.).

Des enseignants et des formateurs viennent se former sur ACOUSTICE quelles que soient leurs pratiques numériques et pas seulement s'ils sont des utilisateurs assidus aux technologies et services numériques. À ce titre, les dimensions psychologiques, pédagogiques, didactiques et leurs spécificités en matière d'enseignement à distance et en ligne sont à intégrer dans les parcours de formation proposés.

Il peut être envisagé de généraliser des kits de formation clé en main sous forme de parcours type (avec une alternance de travail à distance asynchrone, découverte de ressources, activités, travaux etc.) et une ou plusieurs séances synchrones d'accompagnement sur site par le TIM. Les TIM pourraient venir chercher des « parcours de formation » clé en main et les déployer dans leurs établissements avec des supports adaptables.

Un processus d'apprentissage s'appuyant sur un accompagnement renforcé.

L'acquisition des compétences avec ACOUSTICE constitue un processus très qualitatif au plus proche du projet (création concrète d'un outil, cours, support de cours, scénarisation, progression pédagogique, etc.), des attentes (calendrier de mise en œuvre du projet) et des contraintes (matérielles, disponibilités) de chaque formé. Le résultat est réel car l'enseignant arrive avec un besoin, une attente, un projet ; il travaille sur son projet à son rythme sous le regard de ses pairs et est accompagné par un expert.

ACOUSTICE propose plusieurs modalités de formation continue en ligne et à distance (mini cours, tutos, forums d'échanges, webinaires, etc.) et là encore, la force d'ACOUSTICE (et un de ses objectifs principaux) reste l'accompagnement des formés. Cet accompagnement par les animateurs, ou par la communauté (travail collaboratif), est un facteur important d'Agentivité (JEZEGOU, 2014)²⁹, et donc un gage de réussite en formation à distance. Cet accompagnement n'a pas toujours été efficient, même

²⁹ Jézégou Annie (2014). L'agentivité humaine : un moteur essentiel pour l'élaboration d'un environnement personnel d'apprentissage. In: Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation et la Formation, volume 21. Évaluation dans les Jeux Sérieux / Les EPA : entre description et conceptualisation. pp. 269-286.

s'il était au cœur des préoccupations des animateurs, pour de multiples raisons : manque de lisibilité des parcours, manque de disponibilité des formés, méconnaissance d'ACOUSTICE et donc faible taux de participation. Mais cet accompagnement est devenu central au sein du Canal SOS ACOUSTICE pendant le confinement et il s'est révélé crucial pour des enseignants à qui l'on a proposé un dispositif de formation complet et multiple :

- cours ou partage d'expérience synchrones, échanges en direct (suite à la formation) mais aussi sur le forum dédié les heures et jours suivants (avec les animateurs, le responsable du cours et les membres de la communauté),
- ressources déposées sur un espace dédié qui permettent à l'enseignant d'approfondir le sujet traité et surtout de réinvestir le thème dans sa pratique professionnelle,
- échanges individuels (mail et/ou téléphone) pour accompagner « pas à pas » l'enseignant jusqu'à la réalisation de son projet,
- et enfin la possibilité de présenter sa réalisation, son travail et d'obtenir un feedback de la part des pairs.

Les enseignants TIM jouent un rôle prépondérant sur l'accompagnement local. Ils dynamisent l'utilisation de la plateforme : on observe qu'ACOUSTICE reste peu utilisé dans les établissements où les formateurs TIM ne l'utilisent pas pour mettre en œuvre l'axe 2 de leurs missions. En tant que formateur, leur rôle consiste également à l'appui des formés dans la construction de leurs parcours personnalisés par l'identification des compétences acquises et restant à acquérir sur le sujet du numérique éducatif.

Cet accompagnement peut également être collectif à l'échelle de l'établissement. Un enseignant TIM identifie un besoin en formation dans son établissement, il recherche les ressources en ligne sur ACOUSTICE et organise sur son établissement une session de formation sur un outil, une méthode, une pratique, *etc.* Qualitativement, la réponse au besoin d'accompagnement exprimé par les enseignants constitue un point fort du dispositif ACOUSTICE.

Le dispositif ACOUSTICE est perçu comme de la « haute couture », qui touche peu de personnes, mais les accompagne efficacement, et non pas du « prêt à enseigner » de masse, quantitatif.

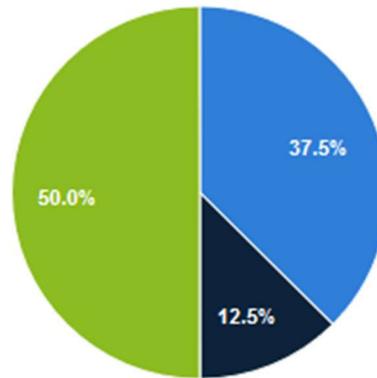
La nécessaire constitution d'une communauté d'apprentissage pour pouvoir apprendre en ligne.

L'enquête menée à partir des critères de PREECE (op. Cite.) fait apparaître plusieurs points saillants.

62% environ des utilisateurs d'ACOUSTICE partagent ce sentiment d'appartenance à un groupe de personnes apprenant ensemble. Corollaire à ces résultats, le sentiment de solitude, qui est un symptôme fort de décrochage et d'abandon lorsque l'on suit une formation en ligne, est faible pour les utilisateurs d'ACOUSTICE (75 % des sondés n'ont pas le sentiment d'être seuls). Pour autant, une majorité d'entre eux déclare ne pas se connaître avant la formation (2/3).

Les modalités d'animation de la plateforme ACOUSTICE permettent de construire le sentiment d'appartenance à un groupe, à une communauté d'apprentissage. Ce sont des éléments nécessaires pour développer l'Agentivité, considérée comme étant « un moteur essentiel pour l'élaboration d'un environnement personnel d'apprentissage ».

**Dans le dispositif
Acoustice je repère assez
facilement avec qui j'ai
des choses en commun ?**

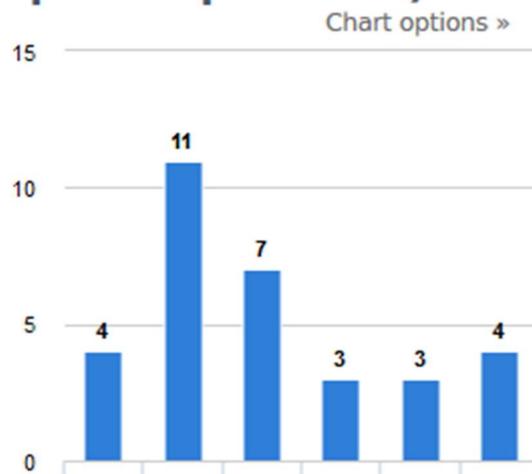


oui	37.5%
non	12.5%
sans avis	50%

Des temps et des lieux de formation personnalisés.

Les résultats de l'enquête montrent que majoritairement les enquêtés se connectent sur ACOUSTICE depuis leur domicile et en dehors de la journée de travail (le soir, le week-end ou pendant les vacances). Les temps de formation sur ACOUSTICE s'expriment sur des formats variables en fonction des modalités proposées et des individus (webinaires d'une heure, stages en présentiel de 3 jours, utilisation des ressources mises à disposition, etc.).

J'utilise le dispositif Acoustice (plusieurs réponses possibles) :



depuis mon lieu de travail	4
depuis mon domicile	11
dans la journée	7
le soir	3
le week-end	3
pendant mes vacances	4

Cette question de la gestion du temps en formation à distance dépasse le sujet de la plateforme d'ACOUSTICE et constitue une interrogation majeure aujourd'hui en formation professionnelle continue. Pour les enseignants et formateurs, l'exercice du métier induit également des spécificités dans l'organisation de leur temps de travail qui relève plutôt de la responsabilité individuelle.

Pour autant, le dispositif ACOUSTICE n'échappe pas à ces questionnements : comment quantifier le temps de travail nécessaire pour se former ? Comment organiser le temps de formation (sur des temps identifiés fixes ou en fonction des disponibilités de chacun) ?

La reconnaissance des compétences acquises lors de l'usage de la plateforme ACOUSTICE et leur formalisation.

Une certification formelle des compétences acquises lors d'une action de formation leur confère une visibilité institutionnelle, exploitable dans le cadre des dispositifs prévus en GRH (entretiens professionnels, rendez-vous de carrière, mobilités) et les inscrit dans un parcours de formation des agents tout au long de leur vie professionnelle, actées dans le cadre du CPF³⁰.

Les dispositifs de formation institutionnels fournissent aux agents des attestations de présence aux formations, y compris pour les formations suivies en ligne.

³⁰ CPF Compte Personnel de Formation

Pour attester des compétences acquises sur ACOUSTICE, du fait de ses modalités spécifiques de formation, tout à distance, sous forme collaborative, d'autres outils sont envisagés.

Les open badges constituent un système d'accréditation sécurisé permettant la reconnaissance et l'attestation des expériences, connaissances ou compétences. Ils permettent à un individu de garder une trace en ligne des formations ou des actions réalisées. De nombreuses possibilités de création de badges sont envisageables selon la nature de l'action réalisée (savoir-faire, compétence réalisation), le degré d'implication de l'individu (de la simple participation, à l'animation de l'action de formation en passant l'engagement) ou en fonction de l'opérateur déposant la ressource (pair, organisme de formation, autorité académique, etc.).

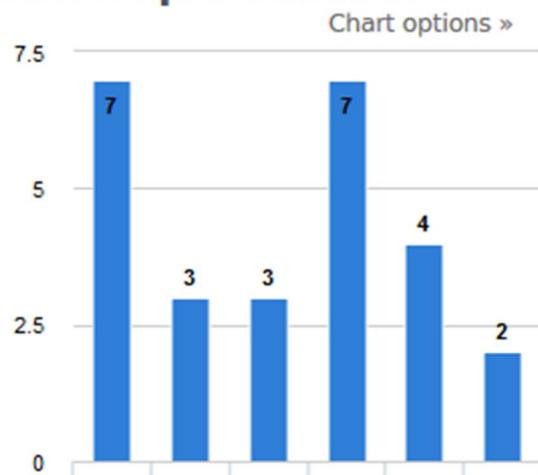
Le développement des open badges en réponse aux enjeux de la formation dans des logiques de parcours et pour la visibilité des compétences acquises est soumis à certaines précautions face aux risques qui leurs sont inhérents. Une multiplication désordonnée des badges serait source d'illisibilité. La valeur institutionnelle de l'open badge doit être garantie. Ils peuvent représenter un signe d'appartenance communautaire. Enfin ils peuvent faire l'objet de distorsions ou de logiques différentes pour ne pas dire concurrentielles selon les différents opérateurs de la formation initiale et continue des enseignants. Il y a donc lieu d'adopter une politique cohérente et homogène des open badges à l'échelle de tout l'enseignement agricole.

243- Place d'ACOUSTICE dans la formation et l'accompagnement au numérique éducatif

En matière de numérique éducatif, de nombreux dispositifs existent. À titre d'exemple, un essai de cartographie est proposé en annexe cinq sur l'écosystème des pages et sites web dédiés à l'accompagnement et à la formation au numérique pour l'éducation et la formation au sein de l'enseignement agricole. Les sites y sont classés selon leur origine. Cette cartographie constitue une photographie de l'offre à un instant « T » puisque l'offre est nécessairement évolutive ; pour autant, bien qu'incomplet, ce travail a permis de recenser plus d'une centaine de pages, sites et autres wiki.

Si l'offre est abondante, les sites institutionnels restent prépondérants puisque la moitié des répondants déclarent utiliser les sites du Ministère de l'Agriculture comme ceux de l'Éducation Nationale comme suit :

Utilisez vous d'autres dispositifs pour vous aider en matière de numérique éducatif ?



des sites institutionnels du Ministère de l'Agriculture (Chlorofil, Agriculture.gouv, etc...)	7
des sites institutionnels de partage d'expériences (Pollen, Pedagogicea, etc...)	3
des sites des établissements d'appui (sites des Gap disciplinaires, ferme wiki de Florac, etc...)	3
des sites de l'Education Nationale (Eduscol, sites académiques, etc...)	7
des sites personnels ou des blogs d'enseignants	4
autre	2

L'enseignement agricole propose de multiples outils, dispositifs et médias à ses acteurs qui peuvent permettre, directement ou indirectement, de s'informer et de se former au et par le numérique. On peut citer Chlorofil, les sites de l'ENSFEA, de l'institut Agro (et particulièrement ceux de Florac), les sites d'Agrosup Dijon, auxquels s'ajoutent les dispositifs régionaux ou locaux organisés dans les PRF et PLF ³¹et à un autre niveau Pollen, PédagoTICEA, etc. La principale difficulté pour les candidats à la formation sera donc de se repérer dans cette offre de formation riche mais peu lisible. Quel site pour quoi faire ? Comment l'offre évolue-t-elle ? Quelle validation institutionnelle ? Quelle labellisation éventuelle ?

³¹ Plan Local de Formation

Un portail unique pourrait faciliter la lisibilité et la cohérence entre tous les outils et dispositifs proposés pour les candidats à la formation et éclairer leurs choix.

Positionnement d'ACOUSTICE à côté du DNA.

Malgré des partenariats et des collaborations au lancement d'ACOUSTICE, il y a aujourd'hui peu d'interactions entre ACOUSTICE et les acteurs du Dispositif National d'Appui. Les collaborations entre les deux systèmes quand elles existent relèvent plutôt d'affaires de personnes avec peu de relations institutionnalisées.

Avec Agrosup Dijon la collaboration est principalement technique (hébergement, gestion administrative). Par le passé, il y a eu des collaborations d'ordre pédagogique. De fait sur le terrain, des confusions peuvent persister pour certains acteurs qui considèrent qu'ACOUSTICE est un outil « EDUTER », confusions accentuées par une grande proximité entre EDUTER et le réseau des DRTIC, qui pilote ACOUSTICE et une volonté politique de leadership qui a pu s'exprimer par le passé. ACOUSTICE figure dans une fiche du DNA portée par EDUTER Ingénierie. Mais les opérateurs d'ACOUSTICE ont toujours été attentifs à ce que le dispositif ne soit pas assimilé à EDUTER.

A l'ENSFEA, qui organise la formation initiale des enseignants, notamment celle des enseignants TIM, ACOUSTICE s'avère très peu utilisé, voire méconnu. L'outil ne répond pas à un besoin car l'ENSFEA a développé ses propres dispositifs et dispose d'une cellule Pédagogie Numérique.

Montpellier SupAgro, et en particulier son Campus de Florac, participe à la création de contenus sur la plateforme. C'est principalement lié à l'investissement à titre individuel d'une formatrice. En 2019, Montpellier SupAgro a mobilisé les compétences d'une gestionnaire de communautés en ligne (community manager) pour 20 % de son temps sur ACOUSTICE.

Plus généralement, ce sont davantage des relations interpersonnelles qui ont permis de tisser des partenariats avec les établissements du DNA, qu'un véritable pilotage de la formation au numérique pour l'éducation. Ainsi le DNA et ACOUSTICE coexistent et ne collaborent que trop rarement. Certains sujets peuvent même être traités en doublon, à l'exemple des open badges traités du côté de PedagoTicea et d'ACOUSTICE.

La perception d'ACOUSTICE par les acteurs du DNA est diverse. Certains formateurs des établissements du DNA, peuvent en avoir une vision floue, partielle ou faussée (par méconnaissance) voire négative (par rivalité du fait de la concurrence possible avec leurs propres dispositifs de formation). Pour d'autres acteurs du DNA, ACOUSTICE est vu comme un espace de « bricolage pédagogique » avec un accompagnement fructueux favorable à l'innovation.

ACOUSTICE doit apparaître plus clairement et plus particulièrement dans le plan NUMEA en lien avec l'offre globale de formation comme un complément du DNA. Le réseau national des DRTIC, au titre de ses actions d'appui au système national, pourrait être considéré comme une structure nationale d'appui, et à ce titre serait légitime à prendre des initiatives et développer ses outils. De même, les établissements du DNA pourraient davantage être sollicités par ACOUSTICE pour créer des contenus dans leurs domaines d'expertise (par exemples : sur les droits d'auteur ou autour de Renadoc) ou favoriser des expérimentations en intégrant des enseignants chercheurs. Par ailleurs, il pourrait être judicieux de présenter ACOUSTICE dans le cadre de la formation initiale des enseignants.

Une place particulière dans le système de formation, comme un outil de formation souple, réactif, directement en prise avec le terrain et constituant un lieu d'innovation.

ACOUSTICE apporte de la souplesse au dispositif de formation continue avec une capacité de réactivité importante, à l'exemple de la mise en place du « SOS Canal ACOUSTICE » pendant le premier confinement. Le dispositif a été en mesure de proposer des réponses simples et immédiatement opérationnelles aux établissements et aux équipes en temps réel et de manière très réactive. Ce rôle lui est reconnu par l'institution.

ACOUSTICE constitue également un lieu d'innovation pédagogique et d'inventivité par la place qu'il confère au travail collaboratif et à l'horizontalité des échanges qui s'opèrent entre pairs.

Du fait de sa prise réelle et quotidienne avec le terrain, ACOUSTICE constitue également un moyen intéressant pour recueillir les besoins en formation des personnels utiles aux autres dispositifs de formation et également un outil pour connaître les pratiques des enseignants en matière de numérique éducatif.

L'animation du dispositif ACOUSTICE doit garder une marge d'initiative, de manœuvre et de réactivité importante afin de répondre rapidement aux besoins du terrain.

Une articulation nécessaire avec les autres dispositifs de formation initiale et continue.

Le rôle spécifique joué par ACOUSTICE mérite d'être reconnu et d'apparaître dans une offre globale de formation coordonnée et beaucoup plus visible qu'aujourd'hui. ACOUSTICE pourrait intégrer un catalogue coordonné, en ligne, recensant l'ensemble de l'offre de formation, évolutif, mis à jour continuellement avec des entrées par thèmes avec une entrée unique où on retrouverait les dispositifs du DNA, des régions, des établissements ou de l'EN (M@gistere). De manière plus générale, il conviendrait de réinterroger la place du Plan National de Formation. Son offre diminue chaque année et les enseignants semblent s'en détourner. Il faut intégrer la nécessité d'organiser un dispositif national de formation continue au numérique pour l'éducation en prenant en compte l'évolution des façons de se former (avec et grâce au numérique) en étoffant et en diversifiant l'offre. L'important restant de pouvoir proposer une offre de formation coordonnée et organisée en fonction des objectifs, des thèmes travaillés, des choix pédagogiques opérés, des publics visés et selon des modalités diversifiées, en présentiel, mixtes (multi modales, hybrides), ou tout en distanciel.

ACOUSTICE et M@gistere

À plusieurs reprises, lors des entretiens que nous avons menés, des interlocuteurs différents ont insisté sur la différence fondamentale qui existe entre ACOUSTICE et M@gistere. Si le dispositif de formation continue en ligne de l'Éducation Nationale couvre un spectre de thématiques et d'objectifs de formation beaucoup plus large qu'ACOUSTICE qui est centré sur le numérique pour l'éducation, c'est bien la différence d'approche qui a été mise en avant. M@gistere est décrit comme étant très institutionnel et très « pyramidal » dans son fonctionnement alors que plusieurs de nos interlocuteurs ont souligné la capacité d'ACOUSTICE à laisser libre cours à l'imagination pédagogique des agents qui souhaitent échanger et partager leurs ressources. Cette approche « pour et par le terrain » est même définie comme étant la richesse et l'ADN de l'EA. La souplesse de fonctionnement d'ACOUSTICE et la proximité de l'accompagnement proposé, le distinguent de la plateforme M@gistere (qui est également construite avec l'outil Moodle) beaucoup plus institutionnelle et plus « descendante » en terme d'offre de formation.

Plus proche des besoins formulés par le terrain de l'enseignement agricole technique, ACOUSTICE propose des services en matière de formation continue qui ne sont pas couverts par l'offre de M@gistere. La réactivité d'ACOUSTICE face à des problématiques émergentes et la diversité des créateurs de contenus de formation sont également soulignées en comparaison avec M@gistere.

3. La question de la gouvernance du dispositif

3.1 Le pilotage du dispositif

Le dispositif ne dispose pas d'un pilotage au sens propre, le groupe de travail qui assure une fonction assimilable à un pilotage est intitulé Comité de suivi.

Le premier comité de suivi ACOUSTICE destiné à lancer officiellement le dispositif s'est réuni le 16 octobre 2013 dans les locaux de la DGER à Paris, regroupant des acteurs issus de différentes composantes du MAA (EDUTER, DRTIC, DGER/MISSI, IEA). Il s'est ensuite réuni régulièrement jusqu'au 20 juin 2019. Un temps de travail a été attribué à deux DRTIC qui ont lancé la plateforme Moodle en 2014. Le pilotage reste organisé de façon informelle par un groupe de travail, qui, s'il rassemble des acteurs reconnus et légitimes, n'est pas dépositaire d'une mission officielle.

Des questions se posent quant à la gestion du dispositif.

- Des questions institutionnelles :
 - le dispositif est toujours identifié comme expérimental et fonctionne en quasi-autonomie en périphérie du système institutionnel ;
 - le comité de suivi qui regroupe à l'identique les composantes qui se sont réunies sur le projet de 2013, ne s'est plus réuni depuis le départ à la retraite de la personne qui faisait le lien entre ACOUSTICE et la DGER (juin 2019) ;
 - le système technique fonctionne sur un montage complexe entre ASD (AgroSup Dijon) qui héberge la plateforme Moodle et l'implication des deux DRTIC chargés de l'animer. Ce fonctionnement ne permet pas un développement et une évolution de la plateforme à la hauteur des enjeux actuels liés à la formation au numérique pour l'éducation et la formation ;
 - le dispositif répond aux besoins et aux sollicitations à la fois de la sous-direction POFE pour les sujets relatifs au numérique éducatif (accompagnement des enseignants et des formateurs) et à celles du DAT pour le déploiement d'outils informatiques au niveau régional (pédagogiques mais aussi administratifs).
- Des questions éthiques :
 - ACOUSTICE est un système ouvert qui permet d'utiliser des productions sans validation institutionnelle ni identification explicite de leurs auteurs ;
 - les administrateurs pédagogiques (DRTIC) et techniques d'Acoustice (ASD) disposent d'une visibilité sur l'ensemble des activités.
- Des questions techniques :
 - les DRTIC utilisent diversement le potentiel du dispositif. Certains limitent son usage à l'espace de travail collaboratif pour l'animation du réseau des DRTIC;
 - en l'absence de support identifié pour la communauté de l'enseignement agricole, le développement des usages éducatifs à partir de la plateforme ACOUSTICE n'est accompagné que par des actions individuelles susceptibles de s'arrêter du jour au lendemain ;

- les questions sont traitées de manière trop isolée.

Le réseau des DRTIC est très attaché au modèle collaboratif très ouvert qui permet un développement, certes sans fil conducteur clairement affiché, mais très créatif. Ce fonctionnement, courant maintenant dans les dispositifs numériques, a permis une grande réactivité lorsque le besoin s'est développé. La mobilisation du dispositif pour assurer la continuité éducative en est l'exemple. Ce fonctionnement par cooptation et très indépendant, sans vision d'ensemble claire, est un frein à une plus grande mobilisation de l'ensemble de l'enseignement agricole dans le dispositif.

De plus, année après année, le dispositif ACOUSTICE a été utilisé pour accompagner le numérique éducatif dans les établissements (privés et publics) mais aussi pour accompagner les transformations informatiques (migration de la messagerie, etc.).

Ainsi, ACOUSTICE devrait s'intégrer dans le pilotage global de la stratégie du Numérique pour la formation et l'éducation de l'EA au sein d'un futur plan NumEA 2. Ce plan pourrait fixer les priorités, les actions à mener et organiser les collaborations entre les différents opérateurs d'appui de l'EA. ACOUSTICE serait intégré dans ce plan qui dégagerait les moyens nécessaires à la montée en puissance de l'accompagnement des équipes d'enseignants sur le terrain.

Un pilotage d'ACOUSTICE à trois niveaux pourrait être envisagé :

- 1/ Assurer la mise en place d'une instance chargée de la stratégie opérationnelle (scientifique et prospective) à travers un projet décliné en feuille de route annuelle et de la gestion des moyens nécessaires au fonctionnement global du dispositif (en prenant en compte la nécessaire réactivité face à des situations d'urgence ex : canal SOS). Définir la composition, les rôles et le temps de travail de l'équipe d'animation d'ACOUSTICE.
- 2/ Créer un comité de pilotage chargé de :
 - valider et évaluer la feuille de route annuelle fixant les grandes orientations de l'accompagnement des agents au numérique pour la formation et l'éducation au sein de l'EA ;
 - bâtir un budget ;
 - évaluer les initiatives *in itinere*, prises par les animateurs ACOUSTICE en réponses aux besoins qu'ils auront identifié et priorisé (formation à un nouvel outil, création d'un dispositif de formation, etc.).
- 3/ Créer une fiche SNA ACOUSTICE, cadrant la mise en œuvre des objectifs et de la feuille de route construite par le conseil scientifique et validée par le comité de pilotage.

L'action d'ACOUSTICE manque de cadrage et de visibilité. En ce sens, la question du pilotage est fondamentale, une marge de manœuvre est indispensable à l'innovation, mais un pilotage institutionnel l'est tout autant pour donner de la visibilité et sécuriser les activités afin d'assurer les utilisateurs du bien-fondé de son utilisation au sein des établissements. Une organisation mieux pilotée pourrait conjuguer objectifs, contrôle et réactivité.

3.2 Le financement du dispositif

Le financement du dispositif est à l'image de son pilotage : diverses ressources sont mobilisées mais il n'existe pas une ligne de financement complète avec des moyens quantifiés et des objectifs mesurables au sein du MAA.

- La mission a recensé les ressources suivantes :
 - des actions du dispositif national d'appui (DNA) ;

- la mise à disposition de temps de travail de fonctionnaires et de contractuels ;
 - un budget Acoustice attaché à la sous-direction POFE (DGER) qui mobilise la ligne 143 (fonctionnement courant, hébergement plateforme) et la ligne 215 (formation des agents, qui sert à payer des heures pour l'accompagnement à distance) ;
 - quelques heures ont été payées, ponctuellement, pour la création de cours.
- La mission a recensé les besoins de financements suivants :
 - Les moyens techniques afin d'assurer maintenance et évolution (serveur dédié, budget, moyens en personnels, développement, etc.) devraient être correctement budgétisés.
 - La professionnalisation de l'équipe d'animation pourrait passer par le financement de :
 - deux administrateurs technico-pédagogiques qui consacrerait 1/3 temps à ACOUSTICE (création de contenus, pilotage de la plateforme, accompagnement, formation, lien avec le comité de pilotage, veille, gestion du Moodle, etc.),
 - deux animateurs à quart temps (animation des webinaires, lien avec le terrain et le réseau des DRTIC, identification de créateurs de contenus, accompagnement des formés),
 - un gestionnaire de communautés en ligne (community manager) à mi-temps chargé de l'animation de la plateforme, de l'ergonomie et de l'organisation du Moodle, animation des forums et des accès,
 - des regroupements en présentiel pour permettre à l'équipe de travailler sur le développement de la plateforme.
 - L'augmentation de la capacité d'action d'ACOUSTICE :
 - par la constitution d'un pool de tuteurs référents créateurs de contenus de formation et accompagnateurs qui disposeraient du statut de « formateur interne » et seraient rémunérés comme tels.

Le financement du dispositif est actuellement difficilement lisible, il est lié à plusieurs structures sans qu'aucune ne porte l'ensemble de la gestion budgétaire nécessaire à son fonctionnement.

4. La question de l'organisation et du fonctionnement d'Acoustice

4.1 L'animation : les acteurs et leurs fonctions

La réactivité du dispositif est portée par des initiatives individuelles et l'on constate sa bonne opérationnalité en l'état actuel, ce qui conduit à réfléchir sur deux axes : l'organisation du travail et la légitimité des acteurs.

- Concernant l'organisation du travail

L'organisation en elle-même a fait ses preuves et devrait donc être maintenue : deux administrateurs/animateurs DRTIC pour gérer le dispositif dans sa globalité, des animateurs (DRTIC et autres) pour l'accompagnement et un gestionnaire de communautés en ligne (community manager) pour rationaliser le fonctionnement et accueillir les usagers.

Quel que soit le modèle choisi, l'organisation du travail reposera sur une structuration cohérente afin d'assurer un cadrage et un suivi des activités sans pour cela rompre avec l'horizontalité du

fonctionnement qui a permis le succès du dispositif. La capacité à intégrer des acteurs au fil des besoins est un facteur de la réussite des actions menées qui doit pouvoir se maintenir.

Les moyens d'un travail collectif pour un projet commun sont à réfléchir dans le prolongement de l'organisation du travail.

- Concernant la légitimité des acteurs

Si l'on souhaite pérenniser le dispositif, il n'est pas envisageable de maintenir un modèle de ressources humaines qui mobilise autant de temps de travail bénévole, notamment chez les DRTIC animant régulièrement les sessions de formation et d'accompagnement. L'institution, si elle doit assurer une gestion, ne peut non plus attendre de leur part, une remontée d'informations permettant d'éclairer les décisions.

La répartition des responsabilités doit être réfléchie en recensant les fonctions et tâches afin d'évaluer les besoins en moyens humains nécessaires, établir des fiches de postes intégrant le temps de travail à consacrer à ACOUSTICE et assurer un suivi des actions. Ce travail nécessite la mise en place de conventions entre la DGER et les différents partenaires auxquels les agents sont rattachés. L'équipe ACOUSTICE devrait pouvoir optimiser son fonctionnement en ajoutant aux réunions en distanciel hebdomadaires, des regroupements en présentiel pour leur permettre de travailler une ou deux fois par an sur le développement de la plateforme.

4.2 Les structures supports

Dans le cadre d'un comité de pilotage étendu, les structures qui participent au groupe de pilotage sont pertinentes dans leurs rôles. On constate cependant que certaines institutions mériteraient d'être associées. Le réseau des DRTIC et les structures participant au dispositif national d'appui ont toute leur place dans le pilotage si le choix d'associer la formation continue des personnels est validé. Afin d'impliquer largement à l'accompagnement au numérique éducatif, la participation des représentants des professeurs TIM, TFR IBA, chefs établissements, SRFD, DGER (POFE, DAT), IEA, peut être envisagée positivement. Les structures composant le groupe de pilotage seront à déterminer selon les choix stratégiques retenus.

La gestion des ressources, quant à elle, ne peut être portée que par une seule structure support à déterminer.

4.3 Le choix des outils

Pour beaucoup, le dispositif ACOUSTICE se confond avec la plateforme Moodle du même nom.

L'expérimentation Acoustice a permis de clarifier certains besoins en matière d'outils de formation et de travail collaboratif. Le LMS Moodle a fait preuve de sa bonne adaptation aux besoins d'hybridation de contenus d'enseignement et de mise en ligne de formations (en partie ou en totalité). Son usage a donné satisfaction aux utilisateurs par ses capacités de gestion de cohortes et de groupes, la facilité de mise à disposition de contenus divers, la variété de ses fonctionnalités très complètes (documents, vidéos, etc.) et la simplicité de ses possibilités d'échanges (forums, partage de droits, rendu de travaux...).

Il est important malgré tout de bien recadrer les usages, l'outil étant facile à prendre en main, et les animateurs du Moodle ACOUSTICE réactifs et compétents, les demandes ont considérablement

augmenté pendant la crise sanitaire, dans certains cas pour des usages éloignés de sa destination première. Il a été sollicité en particulier pour ouvrir des espaces de travaux collaboratifs, pas nécessairement en lien avec la question du numérique pour l'éducation.

Moodle est un outil souple, puissant et particulièrement adapté à l'apprentissage en ligne et à distance. Il est très répandu dans les institutions d'enseignement et de formation et notamment au sein de l'EA (technique et supérieur). Il est facile à intégrer dans les ENT. La palette des outils qu'il propose peut répondre aux besoins de formation tant initiale que continue de l'enseignement agricole.

Le dispositif ACOUSTICE, par sa fonction d'accompagnement au et par le numérique au travers de la plateforme Moodle, a joué un rôle moteur dans le déploiement et la prise en main de ce LMS au sein de l'EA. ACOUSTICE et son Moodle offrent une solution clé en main pour tester l'hybridation des contenus d'enseignement.

Organisation du Moodle Acoustice :

Quelles que soient les qualités du modèle développé, l'accès aux ressources d'ACOUSTICE, reste cependant problématique. Les utilisateurs peinent à naviguer dans un LMS, ils l'abordent comme un site internet et se perdent dans leurs recherches. La surabondance d'informations de toutes natures, de toutes formes et de toutes origines ajoute encore à la difficulté.

Un inventaire des ressources, éventuellement un désherbage, sont indispensables pour mettre à jour les contenus qui, de par la volonté d'ouverture du dispositif, ont foisonné sans ligne directrice visible, quelquefois sans suites opérationnelles. Certaines utilisations visant à compenser la disparition des conférences de First Class et l'absence d'outils de travail collaboratif institutionnel ont aussi augmenté la charge alors qu'un modèle compensatoire est maintenant proposé par le MAA.

Certaines fonctions sont à compléter ou redimensionner pour assurer un meilleur travail collaboratif et répondre aux besoins lors des pics de connexion.

Un travail de fond est donc à prévoir sur l'ergonomie du Moodle ACOUSTICE aux fins d'assurer une meilleure mise à disposition des ressources. Ce travail d'inventaire et de réorganisation qui a déjà débuté au sein d'Acoustice sous l'impulsion de l'équipe d'animation doit être prolongé et amplifié.

La question de l'identification et de la validité de certaines ressources reste posée. Il serait utile de bien identifier l'origine des ressources et d'informer si elles sont validées ou non par le MAA (validation par l'IEA ou établissements du DNA par exemple).

Il reste enfin à référencer l'ensemble des ressources disponibles sur les différents dispositifs mis à disposition des personnels du MAA pour leur collaboration, leurs productions de modules de formation et pour l'accès à leur propre formation continue. L'ensemble constitue actuellement un réseau difficilement pénétrable.

Conclusion

Après une période d'expérimentation dynamique, foisonnante mais trop souvent confidentielle, le dispositif de formation au numérique pour l'éducation et la formation ACOUSTICE a prouvé sa réactivité et son efficacité dans un accompagnement « sur mesure » des enseignants et des formateurs. La période de confinement et la mise en place du Canal SOS ACOUSTICE ont offert un éclairage important et unanimement reconnu à ce dispositif.

Fort de ses réussites et de sa méthode basée sur l'accompagnement de proximité comme principal vecteur de professionnalisation, le dispositif ACOUSTICE doit désormais gagner en visibilité et en efficacité par la mise en œuvre d'un véritable pilotage institutionnel. La capacité d'innovation et de réaction, la proximité avec les besoins et les attentes des établissements en matière de numérique éducatif et la force du travail collaboratif pour former « au » et « par » le numérique constituent les fondements d'un dispositif qu'il convient de conforter. La place singulière d'ACOUSTICE au sein de l'écosystème de formation des enseignants et formateurs au numérique devrait pouvoir accentuer cette approche « qualitative » dans l'accompagnement des acteurs de terrain qui fait aujourd'hui sa force au milieu d'autres dispositifs moins transversaux plus verticaux et souvent plus disciplinaires.

Les besoins de scénarisation pédagogique propres aux nouveaux formats d'enseignements hybrides, sont désormais prégnants pour les enseignants. Le développement de nouvelles pratiques techno-pédagogiques et la reconnaissance de l'acquisition de nouvelles compétences validées et certifiées sont au cœur des processus de professionnalisation de la communauté de l'enseignement agricole. Les expérimentations pédagogiques menées avec les enseignants et les formateurs sur des outils réinvestissables en classe (Moodle, *etc.*) fondent les communautés de pratiques au service d'une intelligence collective source d'innovation pédagogique.

Lorsqu'elle interroge « L'ingénierie pédagogique au temps de la Covid-19 » Emmanuelle VILLIOT-LECLERCQ (VILLIOT-LECLERCQ, 2020)³² propose quatre piliers sur lesquels l'école peut fonder la production de dispositifs d'apprentissage hybride dynamiques et performants :

- « Intégrer la confiance et la co-construction dans les dispositifs d'apprentissage,
- favoriser les dynamiques d'auto-organisation des acteurs au sein des dispositifs et en faire des lieux de « rencontres » (savoir/enseignant; enseignants/étudiants, professionnels/étudiants, étudiants/professionnels, étudiants/enseignants/territoires, *etc.*) et d'événements formatifs co-construit et ouverts,
- penser autrement l'engagement et le positionnement de chaque partie prenante dans le dispositif d'apprentissage,
- accepter la coexistence de multi-environnements technologiques qu'il faudra mettre en constellations et en résonance malgré tout. »

Ces quatre piliers confortent les fondations sur lesquels le dispositif ACOUSTICE repose et qu'il conviendrait désormais de conforter institutionnellement.

³² Villiot-Leclercq, Emmanuelle (2020). L'ingénierie pédagogique au temps de la Covid-19. Distances et médiations des savoirs [En ligne], 30 | 2020, mis en ligne le 25 juin 2020, consulté le 26 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/dms/5203> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dms.5203>

Annexes

Annexe 1 : Cahier des charges pour l'évaluation d'ACOUSTICE.

Annexe 2 : Questionnaire : « Connaissez-vous le dispositif ACOUSTICE ? ».

Annexe 3 : Questionnaire : « Perception du dispositif ACOUSTICE ».

Annexe 4 : Entretiens Évaluation ACOUSTICE

Annexe 5 : Écosystème des pages et sites web dédiés à l'accompagnement et à la formation au numérique pour l'éducation et la formation au sein de l'EA.

CAHIER DES CHARGES POUR L'ÉVALUATION
Du dispositif d'accompagnement à l'utilisation des TICE



Contact : Nathalie HERAULT – SDPOFE
Tél : 01 49 55 60 02

Email : nathalie.herault-moignard@agriculture.gouv.fr

1. CADRE GENERAL DE LA COMMANDE

En application des conclusions du Comité de suivi NumEa, en date du mai 2019, la SDPOFE souhaite confier, à l'inspection de l'enseignement agricole, l'évaluation du dispositif ACOUSTICE, dispositif d'accompagnement à l'usage des TICE.

Ce dispositif, expérimental depuis 2014, est construit à l'aide d'une plateforme Moodle, animée par le réseau des DTRIC et consiste en la conception, la réalisation et l'hébergement de cours en ligne tutoré, de cours en ligne autonomes, de tutoriels, d'espaces d'échanges collaboratifs. La plateforme Moodle est hébergée et administrée par EDUTER, AgrosupDijon.

Depuis peu, le dispositif ACOUSTICE intègre un système de reconnaissance de compétences ou d'apprentissage via des badges numériques.

Ce dispositif, né de l'initiative des DRTIC avait pour objectifs initiaux de :

- Fournir aux établissements d'enseignement agricole publics, un outil qui permet de gérer et accompagner la mise en place de plan locaux de formations aux TICE.
- Mettre en place un réseau de formateurs internes TICE et développer les échanges de pratique.

2. CONDITIONS D'EXECUTION DE LA PRESTATION

2.1. Formalisation de la commande

Le comité de suivi NumEA a inscrit dans sa feuille de route 2019, la mise en œuvre du processus d'évaluation du dispositif afin d'envisager, à la suite et sur la base des conclusions, de soumettre à la décision du Copil NumEA, tout projet structurant autour de l'évolution, du développement ou de l'arrêt de ce dispositif.

La commande concerne l'évaluation du dispositif ACOUSTICE et sa présentation au comité de suivi NumEA par l'inspection de l'enseignement agricole.

2.2. Description de la prestation

L'inspection de l'enseignement agricole sera en mesure de proposer une méthodologie d'audit pour répondre aux objectifs d'évaluation du dispositif ACOUSTICE et qui devra aborder, entre autres les points suivants :

- La connaissance du dispositif par les établissements scolaires et les acteurs institutionnels du ministère chargé de l'agriculture, ainsi que son niveau d'utilisation.
- La pertinence de l'ensemble des services fournis et la cohérence des contenus proposés, comme par exemple :
 - Le dispositif répond-il à un besoin de travail collaboratif de la communauté éducative de l'EA ?

- Le dispositif répond-il à un besoin de formation de la communauté éducative de l'EA ? Qui en sont les bénéficiaires ?
- Le dispositif répond-il au besoin de remplacement des conférences Firstclass ?
- Le dispositif répond-il à une reconnaissance de compétences informelles pour la communauté éducative de l'EA ?
- La pertinence de la solution technique développée.
- L'animation, le pilotage et le financement du dispositif, comme par exemple :
 - Comment en est assurée la gouvernance, le pilotage et la mise en œuvre ?
 - Le dispositif est-il suffisamment structuré (animation, support technique et fonctionnel, plateforme) pour répondre à une montée en puissance ?
 - Quels sont les leviers de pérennité du dispositif ?
- La place d'ACOUSTICE dans l'écosystème de l'accompagnement des enseignants aux TICE :
 - Spécificités d'ACOUSTICE,
 - Complémentarité d'ACOUSTICE avec d'autres dispositifs
 - Le dispositif peut-il répondre à d'autres usages et/ou d'autres communautés ?

Il est attendu de l'inspection de l'enseignement agricole, la construction d'une grille de critères qui sera rendue publique au commanditaire au cours de l'évaluation.

2.3. Les intervenants

Les intervenants pouvant réaliser cette évaluation doivent pouvoir justifier :

- d'une expérience professionnelle dans le champ du numérique éducatif ;
- d'une formation aux méthodes évaluatives s'appuyant sur celles existant en matière d'évaluation des politiques ;
- de connaissances actualisées et spécifiques dans le domaine pédagogique

2.4. Délai d'exécution de la prestation

Cette évaluation devra être exécutée pour décembre 2019 si possible avant le prochain comité de suivi NumEA programmé le 12 décembre 2019. La SDPOFE se réserve cependant le droit d'ajuster le déroulement de la mission afin de mieux prendre en compte des aléas non identifiés au moment de la rédaction de ce cahier des charges.

Annexe 2

Questionnaire : « Connaissez-vous le dispositif ACOUSTICE ? ».

Questionnaire Framiforms envoyé à un échantillon d'établissements de l'enseignement agricole public.

Public visé : acteurs de l'EA

Le dispositif expérimental ACOUSTICE a été lancé en 2013. Il est destiné à accompagner les enseignants et les formateurs de l'enseignement agricole sur le thème du numérique éducatif.

Il est accessible à l'adresse suivante : <https://ACOUSTICE.educagri.fr/>

Ce questionnaire est anonyme, aucune question n'est obligatoire.

Début : 1 / 2

Vous êtes ?

- enseignant
- formateur
- Conseiller Principal d'Education
- Technicien Formation Recherche
- membre d'une équipe de direction
- moniteur
- autre

"autre", précisez

Si vous êtes : enseignant, formateur ou moniteur, merci de préciser dans quelle(s) discipline(s) ?

Connaissez-vous le dispositif ACOUSTICE ?

- oui
- non
- ne se prononce pas

Si oui, comment en avez-vous eu connaissance ?

ACOUSTICE est un dispositif proposé par :

"autre", précisez

L'utilisez-vous ?

- oui
- non
- ne se prononce pas

Si oui, pour quels types d'usages (plusieurs réponses possibles) ?

- pour chercher des tutos (présentation d'outils, de logiciels, etc.)
 - pour échanger sur des forums
 - pour obtenir des idées pédagogiques
 - pour participer à des formations en ligne (webinaire)
 - autre
- "autre", précisez

Si vous utilisez ACOUSTICE (ou que vous l'avez déjà utilisé) merci de bien vouloir répondre aux questions de ce second questionnaire :

[Formulaire \(cliquez ici\)](#)

Si vous n'utilisez pas ACOUSTICE, pouvez-vous nous expliquer pour quelles raisons ?

Annexe 3

Questionnaire : « Perception du dispositif ACOUSTICE ».

Questionnaire Framiforms envoyé à un échantillon d'établissements de l'enseignement agricole public).

Public visé : utilisateurs occasionnels ou réguliers d'ACOUSTICE

Le dispositif ACOUSTICE est destiné à accompagner les enseignants et les formateurs de l'enseignement agricole sur le thème du numérique pour l'éducation.

Ce questionnaire vous est adressé car vous vous êtes connecté au moins une fois à la plateforme ACOUSTICE.

Pourquoi j'utilise ACOUSTICE ? : 1 / 4

J'utilise le dispositif ACOUSTICE pour (plusieurs réponses possibles) :

- perfectionner mes connaissances disciplinaires
- perfectionner mes connaissances dans le domaine du numérique pour l'éducation
- acquérir des connaissances dans le domaine du numérique pour l'éducation
- suivre une formation à vocation professionnelle
- trouver des ressources pour accompagner ou former mes collègues au numérique pour l'éducation
- obtenir des informations institutionnelles
- perfectionner mes connaissances techniques (outils, logiciels, etc.)
- obtenir des trucs et astuces
- avoir des idées de séances, de projets pédagogiques
- partager des expériences avec des pairs
- poser des questions et/ou exposer des difficultés rencontrées
- solliciter une aide, un accompagnement
- autre

Autre (précisez) :

Pour moi le dispositif ACOUSTICE est avant tout (plusieurs réponses possibles) :

- une plateforme de formation
- un espace d'échanges de pratiques
- un espace de travail collaboratif
- un dispositif de dépannage informatique
- un dispositif d'assistance dans le domaine du numérique pour l'éducation
- un outil institutionnel

un dispositif créé par le terrain pour le terrain

autre

Autre (précisez) :

Le dispositif ACOUSTICE est proposé par :

Agrosup Dijon (Institut Agro)

DGER

Réseau des DRTIC (Délégués Régionaux aux Technologies de l'Information et de la Communication)

Un collectif de professeurs TIM

L'Education Nationale

Je ne sais pas

Autre

Autre, précisez

J'utilise le dispositif ACOUSTICE :

depuis plusieurs années

depuis plusieurs mois

depuis la période de confinement

J'utilise le dispositif ACOUSTICE :

tous les jours

une fois par semaine

au moins une fois par mois

au moins une fois par an

de temps en temps

J'utilise le dispositif ACOUSTICE (plusieurs réponses possibles) :

depuis mon lieu de travail

depuis mon domicile

dans la journée

le soir

le week-end

pendant mes vacances

Annexe 4 : Entretiens Évaluation ACOUSTICE

Nom Prénom	Fonction	Date de l'entretien
Nathalie Hérault-Moignard	Cheffe de projet NumEA	19/03/2020
Fabien Paquereau / Philippe Petiqueux	DRTIC Pays de la Loire et Normandie. Fondateurs et animateurs ACOUSTICE	20/03/2020
Sébastien Vial	Chargé de mission auprès de la Sous-Directrice Formation des personnels de l'enseignement agricole	23/03/2020
Véronique Wozniak	IEA TIM Documentation	12/05/2020
Stéphane Genoux	IEA TIM Documentation	27/05/2020
Francine Randi	IEA, représentante IEA NumEA	09/06/2020
Laurent Devilliers	Inspecteur coordonnateur IEA et assesseur du doyen de l'IEA	10/06/2020
Cécile Gardies	Professeur des Universités ENSFEA Référente numérique éducatif	17/06/2020
Amandine Roques-Pierredon	Professeur documentaliste	18/06/2020
Eric Dumond	Adjoint au chef du Département des Affaires Transversales	23/06/2020
Franck Daniel / Laurent Villain	DRTIC Nouvelle Aquitaine. Animateurs du réseaux national des DRTIC	24/06/2020
Katell Collet-Thirau	Chargée de mission Numérique Educatif AgroSup Dijon	24/06/2020
Jean-Baptiste Puel	Maître de conférence en Informatique ENSFEA Responsable formation professeurs TIM	25/06/2020
Anthony Taubin	Professeur TIM Créateur et animateur du Blog du prof TIM	02/07/2020
Laure Magnier	Responsable DNA ENSFEA	03/07/2020

Jean-Michel Millotte	Chargé d'ingénierie éducative à EDUTER Responsable de l'axe « Diversification des pratiques éducatives »	07/07/2020
Cécile Tredaniel, Marc Nayrolle, Samuel Remoue	Animateurs ACOUSTICE	09/07/2020
Joëlle Guyot	Adjointe Cheffe de bureau Sous-direction POFE	10/07/2020
Franck Daniel / Laurent Villain	DRTIC Nouvelle Aquitaine. Animateurs du réseaux national des DRTIC	22/07/2020
Fabien Paquereau / Philippe Petitqueux	DRTIC Pays de la Loire et Normandie. Fondateurs et animateurs ACOUSTICE	22/07/2020
Hervé Roux	IEA Mathématiques (représentant des personnels)	22/07/2020
Stéphan Hitier	IEA ESC	23/07/2020
Nathalie Huard	SG / SRH Bureau de la formation continue et du développement des compétences	23/07/2020
Sébastien Vial	Chargé de mission auprès de la Sous- Directrice Formation des personnels de l'enseignement agricole	23/07/2020

